



L'AVENIR DU NORD

1897-1931

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST.

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.



LABELLE

VENDREDI, 30 OCTOBRE 1931.

NUMERO 43.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

L'AFFAIRE DE LA BEAUHARNOIS

LE DISCOURS DE L'HONORABLE MACKENZIE KING

Dans le discours qu'il a prononcé, il y a quelques jours, à London (Ont.) l'honorable Mackenzie King a défendu son gouvernement contre les attaques et les insinuations qui ont résulté de l'enquête parlementaire sur la Beauharnois.

Dans toutes ces attaques, venant du parti tory, il y a une colossale hypocrisie et une non moins colossale injustice.

Le chef du parti libéral fait ressortir l'une et l'autre.

Nous croyons devoir citer ici, à titre documentaire, quelques extraits du discours de l'honorable Mackenzie King.

L'AFFAIRE DE LA BEAUHARNOIS SOUS SON VRAI JOUR

M. Mackenzie King établit une distinction entre ce qui se rapportait immédiatement au parlement et ce qui se rapportait aux activités politiques en dehors du parlement.

"Le fait de n'avoir pas apprécié la distinction entre les activités parlementaires d'un parti de celles qu'il doit manifester en dehors des Chambres, dit M. King, a donné lieu, comme dans l'incident de la Beauharnois, à des conclusions exagérées, à des paroles et à des écrits erronés, ce qui n'a servi qu'à créer une confusion générale au détriment de l'importance prépondérante de nos problèmes actuels."

LA CONTRIBUTION DE LA BEAUHARNOIS N'A AUCUNEMENT INFLUENCE L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT LIBERAL.

M. King établit la distinction entre l'approbation des plans par l'ancien gouvernement libéral et la contribution, beaucoup plus tard, de la Beauharnois Corporation à la caisse électorale du parti libéral. Il n'y a absolument aucune relation entre les deux, dit-il.

RESPONSABILITES DISTINCTES

"L'une touche à la bonne renommée d'une administration, et également au bon renom du pays, deux choses qui ont droit d'être protégées contre toute fausse représentation; l'autre concerne les affaires d'un parti politique, sans relation aucune avec le gouvernement du pays. En ce qui a trait aux partis politiques, c'est peut-être trop exiger que vouloir empêcher les fausses représentations."

"Sans doute, si l'on établissait une relation entre les deux, si l'on démontrait que les plans de la Compagnie Beauharnois ont été approuvés à la suite d'un marché entre le gouvernement et la compagnie en vertu duquel, d'une part, les plans devaient être approuvés, et, d'autre part, une contribution faite à la caisse électorale d'un parti, alors une situation très grave existerait vraiment, une situation pour laquelle le gouvernement de ce temps serait responsable. Ce serait le cas d'une administration corrompue qui aurait conclu un marché corrompu; et toute administration coupable d'une pareille chose mériterait d'être dénoncée et traitée en conséquence."

AUCUNE ENTENTE QUELCONQUE

"Rien de tout cela, cependant, ne s'est produit au sujet de l'approbation des plans de la Compagnie Beauharnois. Il n'y a eu aucune entente, ni exprimée ni sous-entendue, au moment de l'approbation, par laquelle un paiement devait être fait par la compagnie, ou toute personne agissant en son nom, à ce moment, ou à aucun moment ultérieur, au parti libéral ou à toute personne autorisée à accepter de l'argent en son nom. Rien de cela n'a été prouvé. Rien de la sorte ne peut être prouvé."

L'approbation des plans de la Beauharnois a été basée sur les aspects légaux et de génie civil de l'application et sur aucune autre considération, dit M. King. Il n'a été question de considération d'aucune sorte, sauf ce qui avait trait à l'obligation administrative et l'intérêt public. Le comité parlementaire qui a enquêté sur l'affaire a essayé de prouver quelque chose de ce genre, mais rien de semblable n'a pu être prouvé."

CAMPAGNE PERFIDE

Il est important de se rappeler que l'enquête aurait pu être continuée après la prorogation du parlement par la nomination d'une commission royale. Malgré cela, elle a été demandée par moi-même, comme chef de

l'opposition, et demandé par une grande partie de la presse du Dominion, appartenant à toutes les nuances politiques, cette proposition de continuer l'enquête sur la Beauharnois et les autres grosses souscriptions aux caisses électorales n'a pas été acceptée. Le gouvernement et le parti conservateur sont seuls responsables si l'enquête n'a pas été poussée plus à fond.

"En tenant compte du but de partisannerie politique de l'enquête, il est très significatif de constater qu'il n'y a rien dans la preuve ou dans le rapport du comité que l'on puisse reprocher à l'ancienne administration libérale ou à aucun des membres de cette administration."

"Il existe un groupe de journaux qui continuent d'insinuer, lorsqu'ils ne le déclarent pas formellement, qu'il y a eu trafic de droits du public dans l'approbation des plans de la Beauharnois, et cela pour les fins de parti; que l'on a fait des concessions moyennant contribution, ou des contributions pour obtenir des concessions. Il n'a rien été prouvé dans cet ordre d'idées."

Au contraire, on a imposé des obligations au lieu d'accorder des concessions et ainsi que je l'ai dit, une feuille est allée jusqu'à prétendre, au moment où les passions étaient surexcitées, que les contributions faites par M. Sweezy et ses associés l'avaient été en paiement des droits sur le Saint-Laurent. Le journal ajoute que M. Sweezy et ses associés avaient reçu une partie du fleuve et qu'ils allaient en recevoir le reste. Or, en fait, la Beauharnois n'est encore en possession d'aucune partie du fleuve, et une clause insérée dans le contrat donnait au gouvernement de l'époque le droit de reprendre les droits accordés dans la charte de la compagnie dans le cas d'intérêt public."

"De plus la charte prévoyait que si la compagnie manquait à ses obligations le gouvernement aurait le droit d'annuler les droits concédés. Or, non seulement le gouvernement actuel n'a pas appliqué cette clause, mais encore, il permet à la compagnie de continuer les travaux du canal projeté, sur une base bien plus considérable que celle prévue par le gouvernement libéral, au moment de l'approbation des plans."

"Quelqu'un insinue-t-il actuellement que l'administration est influencée par des considérations financières, ou autres? Si non, pourquoi faire cette insinuation en ce qui concerne le cabinet précédent?"

"Y a-t-il quelqu'un qui puisse supposer que, si le président, l'avocat, les membres conservateurs du comité spécial parlementaire, avaient en la moindre raison de croire que les fonds donnés par M. Sweezy pour la campagne libérale aux dernières élections étaient le résultat d'une promesse, ils n'auraient pas posé cette question à M. Sweezy?"

"Je crois pouvoir dire en toute sécurité que le comité est allé aussi loin que possible pour faire croire que les contributions électorales avaient quelque chose à faire avec l'approbation des plans. En cela, le comité a complètement échoué."

(A Suivre)

LE COURS CLASSIQUE

REFORMES

Dans sa deuxième conférence sur la rationalisation de l'enseignement, sous les auspices de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, le chanoine Jeanjean, professeur de psychologie expérimentale à l'Institut catholique de Paris, a parlé de l'enseignement secondaire, des modifications qu'il faudrait lui apporter. D'accord avec nos pédagogues, les D'ailleurs, les chanoins qualifiés chez nous, le chanoine Jeanjean a déclaré qu'il faut ériger des portes de sortie de l'enseignement classique, après la versification comme après le baccalauréat. La culture traditionnelle, a-t-il dit, était faite pour les personnes désintéressées. Aujourd'hui, nous devons la modifier pour l'adapter aux besoins modernes. "La culture traditionnelle désempare devant la culture traditionnelle désempare devant la vie; elle ne forme rien que pour la vie; la médecine et le génie civil. Et dans tous les pays, on se plaint de l'encombrement de ces professions. L'ancienne culture classique se présentait sous le signe du désintéressement, dirigeant les élèves vers l'Eglise, la magistrature et l'armée. Elle était faite pour des Grecs et des Latins vivant du travail des autres; elle convenait aux nobles de France."

LE CONGRES MARIAL DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

Il y a deux ans, le regretté cardinal Rouleau avait voulu et décidé la tenue, dans son diocèse, d'un premier congrès en l'honneur de la Vierge Marie, dont il était, en digne fils de saint Dominique, un fervent et affectueux serviteur. Ce congrès eut lieu, en effet, au mois de juin 1929, dans la ville même de Québec. C'est à l'illustre cardinal défunt que nous devons encore, en 1931, ce deuxième congrès marial qui vient d'avoir lieu, du 17 au 20 septembre, dans le diocèse de Québec toujours, à Sainte-Anne de la Pocatière.

Comme celui de 1929, le congrès marial de 1931 a été couronné d'un beau succès. Ce fut, en quelque sorte, un pont l'éclairé, une nouvelle et splendide apothéose de la Sainte Vierge, considérée et saluée surtout, cette fois, en sa haute et sublime qualité ou prérogative de mère de Dieu. Le vénéré cardinal avait pris l'initiative de ce deuxième congrès marial, assez rapproché du premier, pour cette raison principale, si je ne me trompe, que, en 1931, nous sommes dans l'année du quinzième centenaire du concile d'Ephèse, qui siège en 431, et où furent proclamés l'union des deux natures divine et humaine en une seule personne dans le Christ Jésus, et, par voie de conséquence immédiate, la maternité divine de Marie.

On se rappelle les circonstances de ce grand événement de l'histoire de l'Eglise. Nestorius, un moine dont l'éloquence et les talents supérieurs sont restés célèbres, était devenu, en 428, patriarche de Constantinople. Il combattit d'abord avec succès l'erreur des Apollinaristes, qui soutenaient que, dans le Christ Jésus, le Verbe divin tenait lieu de l'âme et que, par suite, Notre-Seigneur n'avait pas d'âme humaine. Mais, entraîné par son ardeur, il tomba dans l'erreur opposée, et prétendit qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ, l'une divine, l'autre humaine, et que, par suite encore, Marie, mère de la seule personne humaine, n'était pas mère de Dieu. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, et les évêques (198) Pères du concile d'Ephèse, en cela dirigés par le pape saint Célestin, qui ratifia et confirma d'ailleurs leur déclaration solennelle, proclamèrent, au contraire, qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule personne, divine et humaine tout ensemble, d'où il suivait que Marie, mère de cette unique personne, était justement dite mère de Dieu. Nestorius, convaincu d'hérésie, fut déposé, et il mourut en exil vers 440. C'est depuis cette époque du concile d'Ephèse que les fidèles soumis à Rome reçoivent, après la salutation angélique, la simple et si belle prière: "Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort."

C'est de cet événement considérable que le Saint-Père Pie XI demandait, dans son discours de Noël au Sacré Collège, l'an dernier (1930), de célébrer par tout le monde catholique le quinzième centenaire. Notre regretté cardinal, répondant au désir du pape, avait donc décidé, pour septembre 1931, un nouveau congrès marial diocésain, et il en avait lui-même fixé le lieu à Sainte-Anne, à son église paroissiale et à son beau collège. Appelé, trop tôt pour notre affection, au congrès éternel des anges et des saints, il n'a pas pu présider celui qui avait ordonné sur terre, mais, du haut du ciel, il a dû en suivre avec joie les pieuses et magnifiques manifestations. Car, le congrès de Sainte-Anne a eu lieu, et il a été, répétons-le, des mieux réussis.

Mgr le délégué apostolique, plusieurs évêques, des ministres d'Etat, un clergé composé de quelques centaines de prêtres et de religieux et pas moins de trente mille fidèles ont pris part à ce congrès, sous la présidence d'honneur de Mgr Cassulo et sous la présidence effective de Mgr Boulet, le supérieur du collège de Sainte-Anne. Des travaux très intéressants ont été présentés.

Mais, aujourd'hui, il faut avoir le sens des réalités de la vie; les éducateurs ont à résoudre le problème du "sortir du lycée ou du collège", car les portes de sortie de l'enseignement secondaire sont rares.

Les collèges classiques sont surpeuplés d'élèves incapables à cette culture traditionnelle qu'il faut cependant conserver pour une élite, d'une intelligence, d'aptitudes particulières. Dans l'enseignement secondaire il faut tondre la culture scientifique avec la culture traditionnelle et éviter l'excès d'esthétique et de culture, défauts bien français.

ressants ont été présentés aux diverses séances et des discours remarquables ont été prononcés par des personnalités importantes du monde ecclésiastique. Je revoie, parmi les noms des orateurs, ceux de Mgr Cassulo, de Mgr L. flamme, de Mgr Ross, de Mgr Lamarche, de Mgr Camille Roy, de Mgr Elias Roy, de M. le lieutenant gouverneur Carroll, des ministres provinciaux Perrault et Godbout, de M. le sénateur Chapais, de M. le député Gagnon et de M. le député Bouchard. Mais, je ne saurais ici insister sur tous leurs discours et autres encore. Je veux simplement signaler que nos hommes marquants de la politique et de la vie publique, appelés à prendre la parole, se sont acquittés de leur tâche en chrétiens éclairés et en catholiques convaincus, ce qui est à leur honneur d'abord et aussi à celui de notre province et de notre race. Ce n'est pas dans tous les pays, aux jours où nous sommes, que les hommes d'Etat rendent à Dieu, au Christ et à sa sainte-mère, de pareils témoignages et de pareils hommages. Il est bien consolant et réconfortant pour nous de les enregistrer dans les pages de l'histoire qui s'écrira sans doute plus tard.

"Je me retrouve ici, disait M. le gouverneur Carroll, qui est un ancien élève de Sainte-Anne, après une vie déjà longue, pour vous déclarer, non pas évidemment avec la ferveur du jeune âge, mais avec une foi bien vivante, que je crois à la protection de la Vierge sur tous ceux qui la lui demandent avec un filial abandon..." Et quels sont ceux, au reste, qui doivent davantage recourir à Marie, si ce ne sont pas les hommes chargés de responsabilités publiques et sur qui reposent les lourdes tâches de maintenir l'armature sociale et économique des peuples?"

Notre vingtième siècle, malgré ses défaillances et ses égarements, comme le dix-neuvième que Louis Veuillot appelait le siècle de Marie, a voulu, lui aussi, disant à son tour M. le sénateur Chapais, qui est également un ancien élève de Sainte-Anne, proclamer la gloire et la souveraineté de la Vierge et il a vu naître ces congrès mariaux qui découlent à la mère du Christ la plus juste des apothéoses. Dieu merci, notre cher Canada a su faire entendre sa voix dans ce grand concert de la piété mariale... Et comment ne le ferions-nous pas? Pour quel peuple la Vierge Marie s'est-elle montrée plus maternelle que pour le nôtre? "Nemo tam mater!" Et, M. Chapais, dont le prestige comme historien est si considérable, a refait, dans une page vigoureuse autant qu'éloquente, l'histoire des protections de la Vierge sur notre pays, l'appelant de nouveau, dans une péroraison d'un ardeur de foi digne des Pères de l'Eglise et de ses plus grands docteurs: "Notre-Dame du Canada, la reine et la mère de notre peuple..."

M. Perrault, l'un de nos ministres de Québec, ne fut pas moins explicite: "Il convient, disait-il, qu'une part des activités des chefs d'Etat et des hommes politiques s'adresse au revêtement aux manifestations spirituelles des peuples qu'ils gouvernent. C'est l'une des caractéristiques les plus enviables de notre province de Québec que cette soumission des autorités civiles aux idées religieuses, lesquelles sont les seules forces qui renforcent des promesses de durée et de grandeur..."

De M. le député Gagnon (de Dorchester), je retiens cette parole, qui constitue tout un programme: "La vie de l'homme public est soumise à bien des vicissitudes... L'orgueil peut égarer son esprit et fausser son jugement. S'il est fidèle aux enseignements reçus dans nos saintes maisons d'éducation, il ira chercher dans la prière le secret de garder son esprit dans l'équilibre, la mesure et le bon sens. Il invoquera Marie, en se souvenant de l'exemple éclatant d'humilité qu'elle a donné aux grands de la terre et à tous ceux qui ont des charges dans l'Etat, quand, ayant reçu la sublime mission d'être la mère de Dieu, elle a consenti à mettre au monde son divin fils dans une étable et à passer une partie de sa vie dans l'humble maison de Nazareth..."

"En nos temps difficiles, disait M. le ministre Godbout (du gouvernement de Québec), l'esprit de religion et la piété, en particulier la piété à Marie, voilà l'un des meilleurs moyens de combattre le matérialisme et le communisme, ces deux fléaux qui menacent notre avenir..."

"Comme fruit de ce congrès, disait enfin M. le député Bouchard (de Kamouraska), nous devrions tous nous faire un devoir d'honneur, non seulement de nous unir, mais aussi de nous

MELI-MELO

LE MINISTRE DU TRAVAIL

L'honorable M. Taschereau a appelé dans son ministère, comme ministre du travail, M. C.-J. Arcand, député de Maisonneuve.

Le premier ministre a déclaré: "Au cours de la dernière campagne électorale, nous avions promis aux ouvriers que s'ils élaient un bon homme et un des leurs, nous le nommerions dans le cabinet pour les représenter. Nous venons de tenir notre promesse en nommant M. Arcand à ce poste important. Nous sommes sûrs que les ouvriers se réjouiront de la nomination de M. Arcand."

UN EDUCATEUR DE CARRIERE

M. J.-C. Magnan, inspecteur des écoles normales de la province de Québec, a reçu, la semaine dernière, de la part de la population de Louiseville, de Saint-Ursule et de Maskinongé un magnifique témoignage d'estime et d'admiration, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans la carrière pédagogique.

Ces démonstrations ont atteint leur manifestation la plus imposante et la plus touchante à la fois alors que les R. F. de l'Instruction Chrétienne de Louiseville, ont reçu M. J.-C. Magnan à souper et à une séance intime, que son Excellence Mgr A.-O. Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières, voulait bien rehausser de sa présence.

Nous joignons nos félicitations et nos meilleurs vœux aux hommages qu'à déjà reçus de toutes parts M. J.-C. Magnan. Son savoir, son labeur, ses talents font de lui l'un de nos éducateurs les plus éclairés de notre province.

A LA DERIVE!

M. C.-E. Gault, député conservateur de Saint-Georges (Montréal), a été choisi par un caucus des onze députés bleus élus le 24 août dernier, comme chef de l'opposition pour la prochaine session qui s'ouvrira à Québec, le 3 novembre.

M. Houde croit que M. Gault — homme bonasse et muet — sera un pantin plus facile à manier que M. Maurice Duplessis.

Les débris du parti conservateur dans notre province continuent de s'en aller à la dérive.

D'OU VIENT CET ARGENT?

Et les conservateurs, toujours sous la dictée de leur chef déchu, Camille Alias Comédien Houde, ont contesté 62 élections dans la province de Québec.

Cette farce cynique sent sa Camillienne à cent lieues à la ronde. Et pour jouer cette farce, le chef doublement battu des bleus a reçu \$65,000 pour faire face aux dépenses préliminaires des contestations.

Tiens, tiens, tiens! Mais qui donc a souscrit cette jolie somme à la caisse électorale des conservateurs?

Ces purs, si profondément scandalisés des souscriptions aux fonds du parti libéral, n'y vont pas de main morte quand ils puisent dans le gousset de leurs souscripteurs.

M. Camilien Houde nous dira-t-il qui alimente la caisse électorale du parti des purs qu'il tripote tout à son aise?

LES ELECTIONS ANGLAISES

Le gouvernement national a triomphé en Angleterre aux élections qui ont eu lieu mardi dernier. Les partisans de la coalition dont Ramsay MacDonald est le chef a reçu l'approbation non équivoque du peuple anglais. Pas un seul communiste n'a été élu.

Les conservateurs ont fait de nombreux gains.

lement d'éviter le blasphème, mais encore de ne jamais prononcer irrespectueusement le nom vénérable de la Sainte Vierge Marie. A l'instar de Champlain, invoquons Notre-Dame de la Recouvrance pour que notre pays "recouvre" en effet sa prospérité et accente sa marche dans la voie du progrès matériel, social et moral..."

A ces belles paroles, échos fidèles de celles de nos évêques et directeurs spirituels du peuple, que l'on a pu entendre tomber des lèvres de quelques-uns de nos hommes publics laïques les plus éminents au congrès de Sainte-Anne, et que l'on ne saurait trop admirer et trop louer, il est permis, je pense, à un prêtre du Christ qui voudrait encore mieux pouvoir s'affirmer un filial dévot de la Vierge, de dire et de répéter, du fond de son cœur, le plus convaincu et le plus sincère des amens.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

La contestation de l'élection de Terrebonne

Les objections préliminaires sont plaidées devant l'honorable juge A. Marchand

L'exception préliminaire dans la cause en contestation d'élection pour le comté de Terrebonne s'est plaidée mercredi, durant tout le cours de la journée, au palais de justice de Saint-Jérôme, mercredi.

Son honneur le juge Aimé Marchand présidait. Les avocats de la demande étaient Mre Léopold Nantel et Mre G. Monette comme conseil. Les procureurs de la défense étaient Mre Claude Prévost et Mre Maurice Dugas agissant comme conseil.

Le palais de justice était rempli à capacité de spectateurs curieux de suivre les débats en cette cause. Les témoins assignés furent M. Camilien Houde, maire de Montréal, MM. Oscar Hardy et Edouard Maisonneuve, pétitionnaires; Philippe Beauchamp, huissier qui signa la pétition à l'honorable M. David à sa résidence de Sainte-Agathe; et deux avocats du barreau de Saint-Jérôme: Mre Chs.-Edouard Marchand et Mre Léopold Nantel, avocat en cette cause, le notaire Blanchard, candidat défait aux dernières élections et M. E. Edouard Beaudry, député régisseur du comté de Terrebonne.

TEMOIGNAGE DE

M. OSCAR HARDY

M. O. Hardy, cultivateur de la paroisse de Sainte-Thérèse, affirme qu'il est un des pétitionnaires au dossier et sur demande de Mre Nantel, il prend connaissance d'une liste électorale reçue de M. Geoffrion, greffier de la Couronne il la dépose à la cour comme exhibit P. 1.

Ici Mre Dugas fit une objection à cette preuve disant que l'attestation n'était pas suffisante pour indiquer de quel arrondissement il s'agit en cette cause de contestation.

Le témoin jure qu'il est propriétaire, sain d'esprit, sujet britannique; qu'il a voté à la dernière élection, etc.

Le député régisseur du comté de Terrebonne, M. Ernest Beaudry est le témoin suivant. Questionné par Mre Nantel, qui lui demande si les listes produites en cour sont bien toutes les listes électorales déposées à son bureau? Il répond que "Oui", au moment où Mre Dugas fait objection: — "Les listes du greffier de la couronne en chancellerie doivent suffire, car le greffier n'est pas le dépositaire. Cette preuve n'est pas légale. On vient d'admettre que les listes de la chancellerie sont authentiques et maintenant on veut renforcer cette preuve pour convaincre doublement."

Le juge intervient: — "C'est le régisseur qui est gardien des listes électorales". Il permet donc cette preuve.

Mre Nantel: — Sont-ce des copies identiques qui furent délivrées aux officiers rapporteurs pour servir aux élections?

Le témoin: — Oui. Ce sont des copies conformes.

Mre Nantel: — Cette copie est-elle conforme au double de la liste que vous avez eu en mains.

Le témoin: — Oui

Mre Nantel: — Dites-nous dans quel district il est indiqué que ces listes appartiennent?

Le témoin: — Après avoir retourné les manuscrits en tout sens n'y trouve aucune indication à cet effet. Mre Nantel tente de le faire dire au témoin personnellement mais le juge s'y objecte.

M. Hardy revient dans la boîte aux témoins pour être interrogé par Mre Nantel.

Q. — Vous êtes bien le nommé Oscar Hardy, cultivateur de la paroisse de Sainte-Thérèse mentionné dans la liste électorale n'est-ce pas?

R. — Oui.

Q. — Vous avez signé la pétition en contestation d'élection sachant bien ce que vous faisiez et vous ne souffrez d'aucune incapacité légale?

R. — Oui. Je ne souffre d'aucune incapacité légale.

Mre Dugas transquestionne le témoin:

Q. — Vous avez dit que vous n'avez souffert d'aucune incapacité légale, savez-vous ce que ça veut dire?

R. — Non.

Q. — Mais alors, qu'est-ce que vous voulez dire dans votre réponse?

R. — Que je savais lire et faire ma croix.

Q. — Avez-vous travaillé aux élections, fait de la sollicitation, etc.?

R. — Non.

Q. — Vous n'avez fait des promesses pour influencer votre vote? Avez-vous reçu de l'argent?

R. — Non.

Q. — Avez-vous tenu un comité sollicité ou tenu de poll durant les dernières élections?

R. — Non rien.

Q. — Le jour de l'élection, n'avez-vous pas travaillé?

Oui, au poll, j'avais une liste.

Q. — Qu'est-ce que vous faisiez avec cette liste?

R. — Je prenais note de ceux qui votaient.

Q. — Etiez-vous payé pour ce travail?

R. — Non.

Q. — Vous n'avez fait des promesses de rémunération pour votre travail?

R. — Non.

Q. — Est-ce que vous n'avez pas été payé pour vos services le jour de la votation? Est-ce que vous ne devez pas être payé?

Mre Léonard Blanchard, de Sainte-Thérèse, répond ensuite aux questions de Mre Claude Prévost.

Q. — Vous étiez le candidat conservateur du comté de Terrebonne aux dernières élections?

R. — Oui.

Q. — Vous avez été battu?

R. — Oui.

Q. — Après la défaite de votre parti vous avez pris part à un caucus des candidats conservateurs battus?

R. — Oui.

Q. — Là, vous avez décidé de contester l'élection dans le comté de Terrebonne?

— Objection de Mre Monette qui dit que M. Houde a fait des déclarations à ce sujet qui ont été acceptées à Québec mardi dernier. Il s'ensuit quelques pourparlers pour obtenir une réponse du témoin. Le juge rejette l'objection de Mre Monette, et maintient la question telle que posée au témoin par Mre Prévost.

R. — Nous n'avons pas pris de décision pour le comté de Terrebonne spécialement à ce moment-là; mais nous avons passé une résolution pour contester dans tous les comtés où il y avait des causes suffisantes.

Q. — Avez-vous vu des gens du comté de Terrebonne par la suite pour venir à une décision?

R. — Oui.

Q. — Pouvez-vous dire les noms de ces personnes là?

Ici Mre Monette s'objecte à ce que le témoin réponde.

Q. — Vous êtes-vous entendu par la suite avec les deux pétitionnaires?

R. — Oui. L'un d'eux s'est offert de lui-même, c'est M. Hardy.

Q. — A-t-il offert de payer les frais et de faire le dépôt requis?

R. — Non.

Q. — Qui est-ce qui devait payer les frais des avocats?

Nouvelle objection de Mre Monette.

Q. — Est-ce que le pétitionnaire doit payer les frais d'avocat de sa poche?

(Suite à la deuxième page)

(Suite de la 1ère page)

R. — Non. Il n'était que pétitionnaire et le dépôt était garanti par le bureau chef de l'opposition à Montréal.

Q. — Quant à l'autre pétitionnaire, M. Maisonneuve, qui est-ce qui l'a demandé ?

R. — C'est un M. Hardy qui a vu lui-même M. Maisonneuve. Quant à la question des frais d'avocat je ne sais pas leur entente.

Q. — Quand vous avez décidé de contester l'élection en bloc et l'élection de Terrebonne est-ce que les pétitionnaires ont été consultés ?

Objection de Mre Monette qui ne veut pas par cette double question laisser englober les deux circonstances. Mre C. Prévost reprend sa question sous un autre angle :

Q. — Au caucus conservateur est-ce que les pétitionnaires étaient présents ?

R. — Non. Il n'y avait que les candidats défaites.

Q. — Vavez-vous tenu un comité soit chez vous, soit ailleurs ?

R. — Non.

Q. — Vous jurez que vous n'avez fait aucun travail d'élection ?

R. — Oui.

M. Edouard Maisonneuve est le témoin suivant. Il jure être propriétaire dans la paroisse de Sainte-Thérèse, sujet britannique, sain d'esprit né à Saint-Henri, et co-pétitionnaire en cette cause de contestation d'élection dans le district de Terrebonne, il certifie ne souffrir d'aucune incapacité légale.

Mre Dugas l'interroge :

Q. — Qu'est-ce que vous voulez dire par ne souffrir d'aucune incapacité légale ?

R. — Je n'étais pas malade.

Q. — N'avez-vous pas travaillé ?

Q. — A quel moment fût prise la décision de contester l'élection dans Terrebonne ?

R. — Quand nous eûmes constaté qu'il y avait des motifs suffisants.

Q. — Est-ce vous seul qui avez décidé de la chose ?

R. — J'ai fait une enquête dans le comté et j'ai jugé qu'il y avait des raisons valables de contester, avec l'assentiment de tous.

Q. — Voulez-vous dire avec la convention conservatrice du comté de Terrebonne ?

R. — Oui.

Mre Monette questionne le témoin :

Q. — Saviez-vous qu'il y aurait des frais du côté des pétitionnaires et des avocats des demandeurs ?

R. — Oui.

Q. — Saviez-vous que les frais des pétitionnaires étaient de \$1,000 et ceux des défendeurs pourraient dépasser \$1,000 ?

R. — Non.

Q. — Avez-vous donné de l'argent personnellement dans cette cause ?

R. — Non.

Q. — Qu'avez-vous dit aux pétitionnaires au sujet de dépôt ?

R. — J'ai donné une garantie verbale que l'argent nécessaire pour la contestation serait fourni par l'organisation conservatrice.

Q. — Après l'enquête qui motiva votre décision de procéder en contestation d'élection avez-vous consulté les pétitionnaires ?

R. — Non.

Q. — Est-ce que la matière des preuves qui fût le sujet d'insérer la contestation d'élection fût discutée devant eux ?

R. — Oui.

Interrogatoire de Mre Claude Prévost au témoin :

Q. — Est-ce qu'il fût convenu et quoi qu'il arrivât que les frais étaient garantis ?

R. — Oui.

Q. — Est-ce que ce sont les pétitionnaires qui choisirent l'avocat ?

R. — Non, ce fût l'organisation conservatrice de Terrebonne ou de Montréal ou les deux conjointement.

Q. — Fut-ce une entente écrite qui fût faite au sujet du paiement des frais ?

R. — Une entente verbale.

Q. — A-t-on lu la pétition avec les pétitionnaires ?

R. — Oui devant eux, l'avocat et moi.

Q. — Qui est-ce qui lisait ?

R. — L'avocat Nantel.

Q. — Vous avez dit que les pétitionnaires n'auraient aucun déboursé à faire, avez-vous entendu par ce-ci que les frais aux avocats ne leur seraient pas chargés ?

R. — Oui, c'est ce que j'ai voulu dire.

Q. — Est-ce que la contestation est faite à vos risques et périls ?

R. — Non.

Son honneur M. Camille Houde, maire de Montréal, entre dans la boîte aux témoins, décline son âge 42 ans et son titre de chef de l'opposition. Il déclare qu'il plaide à nouveau les déclarations faites à

Québec. Il est questionné par Mre Dugas :

Q. — Vous êtes le chef du parti conservateur ?

R. — Je l'étais dans ce temps-là (aux temps des élections) et depuis aucun événement survenu ne me fait penser le contraire.

Q. — Etes-vous intéressé aux contestations d'élection ?

R. — Oui. Au caucus où les candidats, non pas battus mais défaites, étaient réunis j'ai suggéré autre chose que des contestations, mais leur opinion unanime a prévalu.

Q. — Avez-vous dit "décision unanime" ?

R. — Oui.

Q. — Alors, après que cette résolution fût passée par l'organisation conservatrice, les clubs conservateurs et le caucus des candidats défaites, on a décidé de contester l'élection des libéraux ?

R. — Je n'ai pris en considération que les résolutions des candidats défaites. Et comme question de fait, on a donné suite à cette résolution des candidats défaites.

Q. — Vous êtes intéressé dans ces contestations ?

R. — Oui, c'est pour ça que je suis ici.

Q. — Qui est-ce qui a fourni les fonds requis par la loi ?

R. — C'est moi.

Q. — Y compris le dépôt requis pour le comté de Terrebonne.

R. — Je l'ignore. J'ai vu à donner l'argent nécessaire pour le tout sans détail. Je n'ai pas vu la liste des comités contestés. Je n'ai fait aucune entente au sujet de la distribution, j'ai donné une somme globale.

Q. — Est-ce vous qui avez retenu les services de M. Nantel ?

R. — Non.

Q. — Qui est-ce qui devait payer les frais des avocats des pétitionnaires ? Est-ce l'organisation conservatrice ?

R. — Pas à ma connaissance.

Q. — Qui est-ce qui s'intéresse aux frais des avocats ?

R. — Je ne suis pas au courant.

Ici se termine le témoignage de M. Houde. Mre Dugas contre-interroge M. Hardy.

Q. — Vous êtes bien l'un des pétitionnaires ?

R. — Oui.

Q. — Où avez-vous signé les documents pour ces procédures en contestation ?

R. — J'en ai signé chez l'avocat Nantel à son bureau, et d'autres chez le protonotaire au palais de justice de Saint-Jérôme.

Q. — Où avez-vous signé la pétition même ?

R. — Au bureau de l'avocat Nantel.

Q. — L'autre pétitionnaire était avec vous ?

R. — Oui.

Q. — Savez-vous lire ? Avez-vous lu la requête ?

R. — Je sais lire un peu. — Non, je ne l'ai pas lue c'est l'avocat Nantel qui l'a lue à haute voix.

Q. — Etes-vous au courant des faits mentionnés dans la requête ?

R. — Je l'ai été après qu'elle m'a été lue.

Q. — Personnellement, avez-vous fait une enquête pour connaître le bien fondé de la pétition ?

Mre Monette s'objecte à cette preuve comme ne résultant pas des objections légales des pétitionnaires. Cependant le juge permet à l'avocat de la défense poser de nouveau sa question au témoin qui répond :

Q. — Seriez-vous en état de jurer que tout dans la requête est vrai ?

Autre objection de Mre Monette qui déclare que cette question est inutile puisque le témoin a répondu négativement à la précédente et qu'elle couvre le terrain.

Le juge permet la question et le témoin répond : — "Non".

Q. — Qui est-ce qui vous a demandé de signer ?

R. — L'avocat Nantel m'a donné le document et j'ai ensuite signé.

Q. — Vous avez apposé votre signature aussi souvent que l'on vous le demandait ?

R. — Oui.

M. Maisonneuve entre dans la boîte au témoin pour être interrogé par Mre Dugas.

Q. — M. Hardy vous a vu pour convenir de vous offrir comme pétitionnaire ?

R. — Oui.

Q. — Avec entente de ne pas payer aucun frais ?

R. — Oui.

Q. — Ça n'est pas vous qui avez retenu M. Nantel ?

R. — Non.

Q. — Avez-vous apposé votre signature en présence de M. Hardy ?

R. — Oui, chez l'avocat Nantel.

Q. — Avez-vous lu la pétition avant de la signer ?

R. — Oui.

Q. — L'avez-vous bien lue ou si vous l'avez feuclé lire ?

R. — Écoulé lire par M. Nantel.

Q. — Avez-vous une connaissance personnelle des allégations lues et si elles sont vraies ?

R. — Je ne puis pas dire.

Q. — Avez-vous en quelque chose à faire avec le dépôt requis pour la pétition ?

R. — Non, rien du tout.

Mre Monette demande au témoin :

Q. — S'il se rappelle avoir signé un document nommant Mre Nantel avocat en cette cause et s'il a consenti à signer ?

R. — Oui.

M. Philippe Beauchamp est le témoin suivant. Il doit répondre aux questions de Mre Claude Prévost.

Q. — Qui est-ce qui vous a demandé d'être pétitionnaire en cette cause ?

R. — Personne, je me suis offert moi-même.

Q. — A qui avez-vous offert vos services ?

R. — A M. Blanchard.

Q. — Saviez-vous que l'organisation avait décidé de contester l'élection dans Terrebonne ?

R. — Oui. Je suis entré par affaires au bureau du notaire Blanchard et je lui ai dit que s'il avait besoin de quelqu'un j'étais prêt à agir pour lui comme pétitionnaire.

Q. — Est-ce qu'il y a eu entente au sujet du paiement des frais ?

R. — Oui. Le notaire Blanchard se rendait responsable de tout et moi je n'avais aucun frais.

Q. — Est-ce vous qui avez vu M. Maisonneuve ? l'autre pétitionnaire ?

R. — Oui.

Q. — Quelle entente avez-vous faite avec lui ?

R. — Je lui ai demandé s'il consentait à être co-pétitionnaire et qu'il n'avait rien du tout à payer. Alors, il a accepté.

Q. — Avez-vous offert de donner un dépôt ?

R. — Non.

Q. — Saviez-vous qu'il y avait un dépôt à faire ?

R. — Oui.

Q. — Qui est-ce qui l'a fait ce dépôt ?

R. — C'est le notaire Blanchard et l'avocat Nantel qui l'ont fait.

Q. — Cet argent ne provenait donc pas de votre poche, ni de celle de M. Maisonneuve ?

R. — Non.

Q. — Qui est-ce qui a retenu les services de l'avocat Nantel ?

R. — Je ne le sais pas.

Q. — Est-ce que la question du paiement des frais s'est discutée devant vous ?

R. — Pas à ma connaissance.

Q. — Avez-vous apposé votre signature sur un grand nombre de documents ? Vous les a-t-on lus ?

R. — Oui plusieurs. — Non, pas tous.

Q. — Combien de signatures avez-vous données ?

R. — Plusieurs, soit au bureau de l'avocat Nantel, soit au palais chez le protonotaire et au greffe aussi.

Q. — Avez-vous lu le cautionnement avant d'apposer votre signature au bas des documents ?

Objection de Mre Monette, qui à son tour transquestionne le témoin.

Q. — Vous ne savez pas qui a retenu les services de Mre Nantel comme avocat dans la contestation mais vous êtes allé chez lui ?

R. — Je suis monté de Sainte-Thérèse à Saint-Jérôme avec le notaire Blanchard et il m'a conduit au bureau de M. Nantel.

Q. — Vous avez signé la pétition pour faire nommer M. Nantel comme avocat de la demande, alors vous étiez consentant ?

R. — Oui.

Mre Dugas demande au témoin :

Q. — Qui est-ce qui vous a demandé de signer ?

R. — L'avocat Nantel m'a donné le document et j'ai ensuite signé.

Q. — Vous avez apposé votre signature aussi souvent que l'on vous le demandait ?

R. — Oui.

M. Maisonneuve entre dans la boîte au témoin pour être interrogé par Mre Dugas.

Q. — M. Hardy vous a vu pour convenir de vous offrir comme pétitionnaire ?

R. — Oui.

Q. — Avec entente de ne pas payer aucun frais ?

R. — Oui.

Q. — Ça n'est pas vous qui avez retenu M. Nantel ?

R. — Non.

Q. — Avez-vous apposé votre signature en présence de M. Hardy ?

R. — Oui, chez l'avocat Nantel.

Q. — Avez-vous lu la pétition avant de la signer ?

R. — Oui.

Q. — L'avez-vous bien lue ou si vous l'avez feuclé lire ?

R. — Écoulé lire par M. Nantel.

Q. — Avez-vous une connaissance personnelle des allégations lues et si elles sont vraies ?

R. — Je ne puis pas dire.

Q. — Avez-vous en quelque chose à faire avec le dépôt requis pour la pétition ?

R. — Non, rien du tout.

Mre Monette demande au témoin :

Q. — S'il se rappelle avoir signé un document nommant Mre Nantel avocat en cette cause et s'il a consenti à signer ?

R. — Oui.

M. Philippe Beauchamp est le témoin suivant. Il doit répondre aux questions de Mre Claude Prévost.

Q. — Vous êtes huissier à Saint-Jérôme, depuis longtemps ?

R. — Depuis près d'un an.

Q. — Vous avez signifié la pétition en contestation au défendeur ?

R. — Oui.

Q. — Quand vous l'avez signifiée avez-vous apporté avec vous l'original ?

R. — Oui.

Q. — Combien avez-vous pris de temps pour signifier cette copie ?

R. — Je l'ai prise à 4 hres P. M., le 10 octobre et je l'ai signifiée entre 5 et 6 heures de l'après-midi à l'honorable M. David, personnellement, à Sainte-Agathe, et je l'ai rapportée le soir même à Saint-Jérôme.

Je l'ai remise à M. Nantel, avocat, à son bureau, le mardi matin 13 octobre.

Q. — Avez-vous eu connaissance à quel moment l'original a été remis au greffe ?

R. — Non, j'ai remis la copie à M. Nantel et lui, devait s'en occuper.

Q. — Savez-vous qui l'a rapportée au greffe ?

R. — M. Nantel, je crois.

Q. — Jurez-vous que c'est M. Nantel qui l'a rapportée au greffe ?

R. — Je n'étais pas avec lui à ce moment-là.

Q. — Comment se fait-il que vous l'avez gardé depuis le 10 octobre jusqu'au 13 octobre ?

R. — Parce que le lendemain du 10 octobre était un dimanche et le surlendemain une fête légale.

M. Chs.-Edouard Marchand, avocat au barreau de Saint-Jérôme, est le témoin suivant. Il est questionné par Mre Claude Prévost.

Q. — Vous faites partie de l'association conservatrice du comté de Terrebonne ?

R. — Oui.

Q. — Vous vous êtes occupé d'organisation électorale au cours de la campagne, en juillet dernier ?

R. — Oui.

Q. — Quelle position occupez-vous dans l'organisation conservatrice du comté ?

R. — Je suis le président.

Q. — Avez-vous eu connaissance de certaine entente faite quant à la contestation ?

R. — Non.

Q. — Vous n'en avez pas entendu parler, ni vous n'avez fait partie de l'organisation qui voulait contester ?

Vous ne vous êtes pas occupé du recouvrement de fonds à cet effet ?

R. — Non.

M. Charles Aubry, épicière et échevin de S.-Jérôme donne ensuite son témoignage.

Mre Prévost :

Q. — Vous vous êtes occupé d'organisation conservatrice au temps des élections ?

R. — Pas d'organisation proprement dit ; mais j'ai fait des discours en faveur de M. Blanchard.

Q. — Avez-vous entendu parler de la contestation de l'élection de Terrebonne ?

R. — Par les journaux.

Q. — Avez-vous fait partie de l'organisation conservatrice pour la contestation d'élection ?

R. — Non.

Q. — Vous n'avez pas été appelé à aucun caucus afin de décider si l'élection devait être contestée ?

R. — Non.

M. Léopold Nantel, avocat de la demande, est le témoin suivant. Mre Dugas le questionne.

Q. — M. Beauchamp déclare qu'après avoir signifié la pétition il vous l'a remise le 13 octobre ?

R. — Oui, c'est exact.

Q. — Il vous l'a donnée à vous et vous vous êtes chargé de la remettre au greffe ?

R. — Oui, la même journée, soit le 13 octobre.

Q. — Vous êtes l'avocat au dossier ?

R. — Oui.

Q. — Qui est-ce qui a retenu vos services ?

R. — Le témoin hésite puis ne répond pas catégoriquement. Il dit que le document au dossier fait preuve qu'il y a eu entente.

Mre Monette s'objecte avec force disant que rien n'allègue que le mandat de M. Nantel est incorrect, pas plus qu'il n'y a rien qui fait preuve que ce ne sont pas les pétitionnaires eux-mêmes qui ont retenu les services de M. Nantel.

Mre Dugas insiste sur le fait que les pétitionnaires eux-mêmes ont déclaré que ça n'était pas eux qui l'avaient retenu comme avocat, et il réitère sa question. Le juge permet la question tout en ajoutant qu'il ne croit pas que Mre Nantel soit forcé de déclarer ce qui lui a été confié peut-être sous le sceau du secret professionnel.

Le témoin répond finalement à la question de Mre Dugas en disant :

R. — J'ai reçu un téléphone de M. Emile Léonard, de Montréal, me demandant si je consentais à être procureur dans une contestation d

CHRONIQUE

LA MOISSON DU MAITRE

"Mais leur souvenir, avec le temps, s'est creusé plus profond, comme un acide qui mord..."

Roland Dorgeles

Novembre !... Mois des Morts... Leur souvenir hante nos jours depuis les grands départs: Ne faut-il pas que toutes les joies de cette vie soient accompagnées de peines ? A chaque anniversaire douloureux, en famille nous resserrons les rangs, nous revivons l'heure angoissante du dénouement... Autour du tertre fleuri, au champ clos des morts, il s'échange des colloques ineffables et mystérieux où les âmes se touchent... Emanations d'ondes qui émeuvent momentanément nos vies spirituelles plus étroitement peut-être que les liens humains qui nous liaient d'affection ici-bas... Nous sommes parfois si séparés dans l'amour, au cours de nos vies si incomplètes... séparés, tout en s'aimant, par tant d'aspirations diverses, de rêves inavoués, de confidences réticentes, de joies divergentes et enfin de souffrances muettes... Il faut si bien s'aimer pour s'entendre penser.

Mgr d'Hulst écrit: "Un des puissants instruments de Dieu pour travailler l'âme, c'est la douleur". Nous nous y replongeons comme dans un bain purificateur, sachant qu'elle porte avec elle la consolation.

Et, dans une commune remembrance, nous lions la gerbe du Maître: Moisson annuelle que la faux inexorable coupe pour fleurir les pavots du temple céleste. Moisson qui n'a pas de saison, qui est de toutes les secondes: "La vie est trop courte et la mort nous prend que nous sommes encore tout p'ins de nos misères et de nos bonnes intentions".

Nous alignons leurs noms à la suite, ceux qui, depuis novembre dernier, ferment leurs yeux aux humaines joies pour l'offrande suprême: leur Vie ! La souffrance individuelle devient donc cause commune, et ce sera religieusement, avec aux lèvres un murmure de prière aux morts, que nous relirons en famille la liste des jérémies qui ont franchi le grand espace vers l'au-delà !

A Saint-Jérôme, le 26 octobre 1931.

MARYSE

LES MORTS DE L'ANNEE

M. Henri Latour,
Anna Cyr,
Lisa Forget,
Mme Vve Alex. Raymond,
Raoul Gauthier,
Mme Vve Alf. Maher,
Dr Eugène Fournier,
Mme Willie Labelle,
Léon Papineau,
Jean-Bte Fleurant,
Mme Vve Alp. Guénette,
Pierre Lauzon,
Alphonse Saint-Vincent,
Eva Chagnon,
Mme Firmin Tremblay,
Mme Antoine Forget,
Mme Jean-Bte Corbeil,
Mme Eusèbe Huot,
Mme J.-E. Parent,
Augustin Huot,
Mme Emilien Dorion,
Gilbert Lauzon,
Mme Joseph Legault,
M. Pierre Simard,
Mme Vve Philias Théoret,
Mme Godfroy Guénette,
M. Hornisdas Labonté,
Joseph Charbonneau,
Wilfrid Laliberté,
Mme Henri Raymond,
Omer Dagenais,
Wilfrid Huot,
Germaine Valiquette,
Euchariste Laflamme,
Félix Légaré,
Joseph Rollin,
James Dalton,
Mme Arthur Renand,
Wilfrid Gascon,
Irène Laliberté,
Philias Cusson,
Grégoire Beauchamp,
Mme Guillaume Osburgh,
Mme Olivier Racicot,
Pierre Vaudry,
Anatole Tremblay,
Mme Félix Laverdure,
Anthime Leroux,
Mme Jérôme Caron,
Mme Vve Delphis Goulet,
Angéline Gauthier,
Amanda Paquette,
Mme Vve Théodore Grignon,
Mme Vve Delphis Perron,
Armandine Tremblay,
Isidore Desrosiers,
Trefflé Monette,
Georgette Gingras,
Mme Ludger Thémens,
Jean-Berchmans Parent,
Mme Herménégilde Legault,
Mme Alfred Rochon,
Mme Vve Wilfrid Prévost,
Henri Chalifoux,
Thomas Thérien,
Dorina Labelle,
Roger Hunault,
Hermine Bélanger,
Germaine Lanthier,
Carme Viau,
Mme Vve Evariste Rochon,
Allan Stephenson,
Mme Denis Raymond,
Adélard Prud'homme,
Jean Lapointe,
Carolus Gascon,
Hornisdas Lemieux,
Adolphe Labelle,
Ustazade Labelle,
Maria Châdès,
Mme Vve Onésime Clermont,
Mme Patrick Martel,
Napoléon Leblanc,

LES ENFANTS

Xavier Beauvais,

Mme Napoléon Aumont,
Mme Philias Saint-Jacques,
Marie-Berthe Rochon,
Mme Rosaire Lapointe.

L'enfant n'admire que lorsqu'il aime.

Chez l'enfant, le respect véritable, c'est la confiance.

L'enfant est trop sincère pour être poli.

La justice de l'enfant est logique, mais impitoyable. Il faut avoir vécu pour se montrer indulgent.

Ne croyons pas l'enfant sans cœur lorsqu'il est sans pitié. On ne réalise la souffrance d'autrui qu'après une longue suite de souffrances personnelles.

— Pour l'enfant, la joie et le chagrin sont toujours absolus.

— Enfantillage est un mot de grande personne. Rien de ce qui touche l'enfant ne doit être traité légèrement.

— Faute de prendre l'enfant au sérieux, nous le fermons. Il souffre et nous le perdons.

— Un enfant heureux est un enfant compris.

— Il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.

Mme Geoffrin

POUR LES ELEGANTES

PETITS PROPOS SUR LA MODE

Le signe de l'élégance régit la mode. Les belles étoffes, qualité pour le jour, somptuosité pour le soir, les fourrures précieuses portées à toutes heures de la journée, et les lumineuses pierreries enluchées dans des montures de choix en sont les éléments essentiels. Pourtant, il ne faut pas tomber dans l'excès, l'on doit savoir porter à chaque heure du jour ce qui lui convient.

Le succès du noir ne passe pas inaperçu. Cependant, si le noir vous effraie, jeune madame ou petite mademoiselle, choisissez une couleur si sombre qu'elle se rapproche du noir jusqu'à en créer une confusion. La tête de nègre, le vert myrte, le grenat et le bleu-marine sont pleins de distinction.

Le règne de la fourrure arrive. On en profite pour user les oppositions quasi classiques. Claires sur les tissus foncés, et foncées sur les étoffes claires, les beaux pelages gagneront en relief, et en valeur. La fourrure offre en hiver des possibilités sans limites.

Certains substantifs comme distinction, féminité, personnalité, originalité, élégance, simplicité, complication, somptuosité, goût, habileté, importance, intérêt, richesse, faste, succès, méthode, et... bien d'autres encore sont le bréviaire de la mode. Ils en sont également la formule.

On portera les tailleurs tout l'hiver, mais leurs jaquettes seront sensiblement plus longues que celles du printemps et la garniture de fourrure cousue à même le vêtement remplacera le renard ou l'échappe. De larges revers de fourrure serviront de complément à des cols classiques.

Nous sommes si éloignés de ce qui est banal que l'on abandonne quelque peu tout ce qui fait sport. Pour réagir contre les innombrables petits bonnets, on nous offre des chapeaux façonnés à souhait. Les matières souples et maniables nécessitent beaucoup d'adresse. On dit que l'on ne peut plus faire ses robes, mais comment enrouler les adorables petites formes de tous les temps aux lignes seyantes et fuyantes ? La plume, le ruban, la boucle ne font pas le chapeau.

Entretien de l'ivoire. — Les taches sur l'ivoire et l'os s'enlèvent avec un mélange de sel et de jus de citron. Pour polir, passez sur toute leur surface une éponge trempée dans du blanc d'Espagne ramolli à l'eau. Quand il est sec, frottez à la peau de chamois.

LES BONNES RECETTES

CERVELLE AU BEURRE NOIR.

— Une cervelle de bœuf, eau salée légèrement vinaigrée, beurre, sel, persil haché, beurre noir.

Prenez une cervelle de bœuf, enlevez-en les filaments et la petite peau qui la recouvre, mettez-la à tremper à l'eau froide, lavez-la bien et mettez à cuire à froid dans de l'eau salée légèrement vinaigrée; la cuisson doit se faire très doucement, vingt minutes environ. Coupez-la en tranches assez épaisses, légèrement colorées des deux côtés au beurre; dressez en couronne, salez, parsemez de persil haché. Faites un beurre noir que vous verserez dessus, remettez du vinaigre dans votre poêle et faites bouillir un instant, versez sur le tout et servez.

CONCOMBRES FARCIS.

— Choisissez de beaux concombres verts et autant que possible de la même grosseur. Pelez-les et coupez-les en tronçons d'un pouce de longueur. Enlevez la chair et les pépins du milieu. Faites blanchir les concombres dans l'eau salée pendant trois minutes; égouttez-les et lorsqu'ils sont refroidis rangez les tronçons dans une casserole. Remplissez les vides avec de la farce et faites-les mijoter à petit feu.

POTAGE A LA DU BARRY.

Beurre, oignon, lard maigre, bouquet garni, chou-fleur, bouillon de veau, crème de riz ou féoule, trois ou quatre jaunes d'œufs, un peu de crème double.

Passez un oignon au beurre un peu de lard maigre blanchi, un bouquet garni, du chou-fleur coupé en morceaux; mouillez avec du bouillon de veau. Faites bien cuire, passez au tamis, liez avec un peu de crème de riz ou de féoule. Au dernier moment, et sans plus laisser bouillir, ajoutez un bon morceau de beurre frais, liez avec trois ou quatre jaunes d'œufs et un peu de crème double. Servez très chaud et mettez dans la soupière des petits morceaux de chou-fleur cuits à part.

SELLE DE MOUTON.

— Ne pas la choisir trop grasse, ni trop maigre. La mettre dans un four chaud après l'avoir frottée d'ail. Au moment de servir, bien dégraisser. Puis remplacez.

CONSEILS PRATIQUES

Contre les mouches. — Vous pouvez préserver les bronzes, les dorures, etc., des taches noires que laissent les mouches, en les enduisant d'une légère couche d'huile de laurier.

Pour dissimuler les compteurs à gaz, à eau, à électricité, il est bien simple de les enfermer dans une caisse joliment décorée dont le devant est arrangé en porte ou remplacé par un rideau assorti à ceux des vitres ou des rayons.

Entretien du fourneau: — Pour nettoyer le dessus d'un fourneau à charbon, il faut prendre un chiffon imbibé de quelques gouttes d'huile ou de graisse et frotter sur la fonte lorsqu'elle est tiède. Ensuite, on peut rendre le dessus du fourneau brillant à l'aide de feuilles de papier de verre ou d'émeri. On astique les cuivres au tripoli ou autres produits que l'on trouve dans les magasins de ferronnerie, les garnitures nickelées sont essuyées soigneusement tous les jours avec une peau de chamois ou un linge fin.

Pour enlever des taches sur les parties nickelées, employez du blanc d'Espagne mouillé avec un peu d'alcool ou d'huile d'olive. Les fourneaux à face émaillée sont les plus faciles d'entretien, ils se nettoient simplement avec une éponge humide.

Pour qu'un fourneau fonctionne bien il ne faut jamais fermer complètement les clefs, ni le cendrier qui se trouve sous le foyer, tous les jours ce cendrier doit être débarrassé de la cendre.

Nettoyage des tableaux. — Pour nettoyer la peinture vernie et lui redonner son brillant, on la frotte avec un oignon coupé par la moitié. Lorsque la partie de l'oignon qui a subi le frottement est devenue sale, l'enlever avec un couteau et continuer l'opération pour le reste de la peinture.

cer cette graisse par un peu de beurre manié avec du persil et agrémenté d'un peu de moutarde. Manger sur des assiettes bien chaudes.

COQUILLES SAINT-JACQUES AU GRATIN.

— Quatre belles coquilles Saint-Jacques, beurre, mie de pain, ail, sel, poivre, fines herbes, fromage râpé, chapelure.

Faites ouvrir vos coquilles à four doux; recueillez l'eau qui s'en échappe et débarrassez la coquille de la chair qui est à l'intérieur. Hachez menu cette chair. Lavez et brossez avec soin vos coquilles. Dans une casserole, faites revenir avec du beurre la chair hachée du crustacé; ajoutez: mie de pain, un peu d'ail, du sel, du poivre, des fines herbes et un peu de l'eau des coquilles; garnissez les coquilles avec cette farce, saupoudrez de fromage râpé et de chapelure, et mettez à cuire au four dix minutes. Servez chaud, avec une noisette de beurre sur chaque coquille.

VEAU EN FRICANDEAU.

— Piquez une belle noix de veau d'un côté de gros lardons, et de l'autre avec du lard fin. Mettez dans une casserole des parures de viandes et de lard, ajoutez carottes, oignons, bouquet garni. Placez le veau sur ce lit, mouillez avec du bouillon et laissez cuire deux ou trois heures. Lorsque le friandeau est cuit, retirez-le, déposez-le sur un plat. Détachez avec un peu de bouillon la glace qui est au fond de la casserole et versez-le sur le friandeau.

GAUDES.

— Délayer de la farine de maïs à raison de trois cuillerées à bouche par personne, dans un peu d'eau. Quand elle est imbibée, continuez à l'éclaircir avec du lait. Evitez les grumeaux. Mettez sur le feu une marmite et versez-y la pâte; laissez cuire un petit bout de beurre et trois cuillerées de crème. Versez dans des assiettes et ajoutez du sucre en poudre selon votre goût.

CELERI BRAISÉ AU FROMAGE.

— Céleri, beurre, bouillon de légumes, jus de rôti ou de dégraissés, parmesan au gruyère râpé.

Pendant un quart d'heure, blanchissez à l'eau bouillante et salée, des céleris bien blancs coupés en bâtonnets. Egouttez-les et rafraîchissez-les, rangez-les dans une casserole grassement beurrée, recouvrez de bouillon de légumes et de jus de rôti ou de dégraissés. Quand le tout est en ébullition, couvrez de papier beurré et faites braiser au four. Quand les céleris sont bien cuits, rangez-les dans un plat à gratin, recouvrez de très bon jus et de la cuisson extrêmement réduite. Saupoudrez largement de fromage de parmesan ou de gruyère râpé, parsemez de miettes de beurre et gratinez au four.

S'EN ALLER

S'en aller dans la vie avec un seul amour, Garder au fond du cœur une seule espérance, Et voir ce grand amour grandir par la souffrance Et cet espoir si beau s'embellir chaque jour;

S'en aller vers la mort avec un seul désir, Celui qui nous conduit par la main, comme un frère, Dans des bois de silence embaumés de prière, Oh l'âme pure goûte un suave plaisir.

Amour, espoir, désir, vous m'avez tout donné, Mon maître, mon ami, mon compagnon de route O vous dont je comprends la voix, vous que j'écoute, O Père qui m'avez si souvent pardonné !

Et j'éprouve parfois ce délice suprême D'être profondément, uniquement à Vous, Et de sentir, pêcheur priant à vos genoux, Que c'est de tout mon cœur, vraiment, que je vous aime.

Claire VIRENQUE

LES MENDIANTS CHINOIS

En Chine, les mendiants constituent une corporation puissante; ils sont réunis en associations régionales avec lesquelles il est dangereux d'être en mauvais termes. Ils ont même depuis quelques années obtenu une prérogative, celle d'assister aux mariages, revêtus d'un costume professionnel, — un habit vert, tacheté de rouge et de blanc, que leur chef orne d'étoilantes dorures.

Le chef, le jour du mariage, se présente à la famille, pour offrir le cadeau de l'association, renfermé dans une fort jolie cassette. Bien entendu l'edit chef est passé auparavant chez le marié et chez les parents de la demoiselle où il a touché une somme

rondelette pour lui et ses acolytes.

Mais si par hasard il n'obtient rien, ce n'est plus un cadeau qu'il apporte; c'est un concert d'improvisations qu'ils organisent autour de la maison nuptiale qui est cernée par cent mendiants couverts d'habits puants et pleins de vermine, lesquels mettent en fuite les gens de la maison.

Aussi les récalcitrants sont rares. C'est ce qui explique qu'en Chine un mendant économe se retire toujours après fortune faite.

Le soupirant nerveux. — Je suis venu pour voir ta sœur.

Le petit frère. — Elle vous attendait justement.

Le soupirant nerveux (rayonnant). — Ah ! quel bonheur ! Tiens, voilà dix sous pour toi. Et comment saistu qu'elle m'attendait ?

Le petit frère. — Elle vient de partir !...

"Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez."



VOTRE téléphone a autant de valeur que vous lui en donnez, car il est toujours prêt et toujours sûr. Il vous permet de communiquer avec plus de gens. Il croît sans cesse en efficacité et en simplicité.



DEPUIS
1898

Le gin canadien authentique.
Fameux depuis plus de 30 ans.

La plus grande vente de
tous les gins au Canada.

Fait au Canada par des Canadiens.

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chief: Montréal.

10 ONCES \$1.10
26 ONCES \$2.55
40 ONCES \$3.65

NOUVELLES
D'AUTREFOIS

30 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 31 octobre 1901:

— On célèbre aux Etats-Unis le centenaire de l'acquisition de la Louisiane par le gouvernement des Etats-Unis. Cette acquisition se fit, le 30 avril 1803. La Louisiane fut payée 15 millions de dollars.

— On vient de jouer à Paris, au théâtre de la Gaîté un opéra comique posthume, d'André: "le curé Vincent". La scène se passe dans la Vendée au moment de la révolution.

— Les employés de la manufacture Moody de Terrebonne sont en grève. Le motif de cette grève est le changement d'un contremaître.

25 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 2 novembre 1916:

— L'inauguration de l'église de Saint-Eustache a eu lieu le 30 octobre. Les cérémonies furent présidées par Mgr Bruchési qui a aussi béni la statue de Saint-Eustache.

— Il est question d'organiser une compagnie de jeunes zonaves sous la direction de M. Saint-Michel.

20 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 3 novembre 1911:

— Le juge en chef de la cour supérieure, l'honorable Juge F.-X. LeMeux, a été nommé membre du comité catholique du conseil de l'Instruction publique.

— M. Georges Scott, gérant de "The Argenteuil Lumber Co." de Morin Flatt, s'est noyé accidentellement dans le lac Long, alors qu'il faisait la chasse.

15 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 3 novembre 1916:

— Décès de Edouard Forté, à l'âge de 85 ans. Il fut le premier colon de Sainte-Adèle.

— M. Napoléon Nantel est engagé comme ingénieur de la Ville de Saint-Jérôme.

— M. Arthur Hubert, d'Ottawa, épouse Mlle Bertha Labelle, fille de M. Exalaphat Labelle.

— Le total de la population de Saint-Jérôme est de 6,330 habitants.

— L'inscription des élèves à l'école du soir est assez considérable pour notre ville. Une cinquantaine de jeunes gens sont déjà enregistrés.

10 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 4 novembre 1916:

— Lady Laurier est morte à sa demeure de l'Avenue Laurier, à Ottawa, à l'âge de 80 ans. Sa dépouille mortelle reposera aux côtés du grand Canadien que le Canada pleure encore.

5 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 5 novembre 1926:

— Quinze ministres du cabinet King ont été élus sans opposition dans leur comté respectif.

— Le collège commercial de Saint-Jérôme est arrivé bon premier dans le concours de tir organisé entre tous les corps de cadets du Dominion. Il remporte le trophée en bronze.

— Dans tout ce que l'on entreprend, il faut donner les deux tiers à la raison, et l'autre tiers au hasard; augmentez la première fraction, vous serez pusillanime; augmentez le second, vous serez téméraire.

— En morale, pour atteindre le milieu il faut viser au faîte.

TOUT S'ARRANGE,
MAL PARFOIS

Paris, le 1er octobre 1931

L'histoire anglaise a enregistré peu d'événements aussi graves que celui que nous constatons en ce moment. Les Anglais n'avaient pas seulement le respect de la livre, ils en avaient le culte. Londres était le grand marché financier, les rapports monétaires entre peuples s'exprimaient par la livre, et avant la guerre le dollar lui-même lui cédait le pas. La guerre avait à peine effleuré cette supériorité, et dès les hostilités terminées, l'Angleterre s'était employée par d'énergiques mesures à la faire revenir à la parité-or. De nouveau la livre était triomphante, elle était le symbole de la richesse et de la puissance britanniques. Elle dominait les transactions mondiales et l'orgueil de nos voisins d'outre-Manche ne pouvait concevoir pour elle la moindre déchéance.

Pourtant, elle tombe au rang des monnaies dépréciées. La Grande-Bretagne vient de renoncer à l'étalon-or; la livre n'est plus qu'une monnaie-papier soumise aux fluctuations du change. D'où provient cette défaillance, il n'est point difficile de le dire; la cause en est apparente à tous les yeux non prévenus. La livre fléchit sous le poids de charges trop lourdes. L'Angleterre s'est reposée avec trop de confiance sur sa richesse; son industrie n'est plus maîtresse incontestée; d'autres peuples ont développé leur industrie et lui font concurrence; ils travaillent à moindre prix et débordent au commerce britannique d'importants débouchés. De là mévente et chômage. Le parti socialiste a tiré parti de cette situation pour accéder au pouvoir en promettant de guérir tous les maux qui alarmeraient l'opinion. On sait ce qu'il en est advenu. Le nombre des chômeurs s'est accru et le Cabinet travailliste n'a su qu'augmenter leurs allocations. A cette allure la chute était inévitable. Pris de peur, M. MacDonald et M. Snowden ont fait appel à leurs adversaires et ont eux-mêmes sollicité conservateurs et libéraux de venir partager avec eux les responsabilités du pouvoir en ces temps difficiles.

Un programme a été élaboré qui comporte des sacrifices pour tous. Mais la classe ouvrière n'a pas été élevée dans cet esprit; ses succès électoraux avaient au contraire suscité en elle de plus grands espoirs d'avenir et elle vit sur cette illusion que les ressources de l'Angleterre sont inépuisables et qu'elle ne saurait être atteinte par la crise économique. Elle veut laisser à d'autres par la crise économique. Elle veut laisser à d'autres, aux classes privilégiées, le soin d'alimenter le trésor britannique et n'entend pas consentir à des diminutions d'allocations ou de salaire. Le parti travailliste s'est donc refusé à entendre les voix de ses anciens chefs et M. MacDonald n'a pas pu opposer à celle de ses anciens partisans.

Comme d'habitude, tout s'arrange; mais parfois cela s'arrange mal. La livre, qui valait près de 125 francs, est descendue à 110 francs, et le parti descendant encore, on songe à la fixer à 100 francs. Ce jour-là, il ne sera plus besoin de diminuer traitements, allocations ou salaires; ils auront automatiquement perdu vingt pour cent de leur valeur, bien que leur chiffre soit maintenant à son taux nominal. Ainsi éclate cette vérité essentielle que dans un pays il existe entre tous une solidarité nécessaire et qu'aucun ne peut se flatter d'éviter les conséquences d'une gêne nationale.

L'Angleterre espère redresser la livre; nous le souhaitons et que l'expérience soit pour elle mise à profit. Nous-mêmes pouvons y trouver matière à d'utiles réflexions.

(Du correspondant parisien de "La Presse").

LES ANNALES

Les Journées rouges d'Allemagne. Qui ne s'en souvient? Ernest von Salomon, un des principaux chefs toristes, fait revivre, en des pages ardentes, que publient les Annales du 1er octobre, cette époque agitée. Dans le même numéro, Winston Churchill, l'éminent homme d'Etat britannique, expose la situation actuelle de l'Angleterre; Yvonne Sarey donne des souvenirs émus sur l'aviateur John Brix; Hervé Lauwick parle du Salon de l'Automobile. Il faut lire également le récit de l'explorateur Johnson, qui vécut quatre ans parmi les fauves et, cette fois, nous initie aux curieuses mœurs des éléphants. Signalons enfin la publication par les Annales du premier roman de guerre anglais: L'Aube Grise qui aura en France un retentissement énorme et justifié. En vente partout: le numéro, abondamment illustré, 3 francs.

INVENTIONS
NOMBREUSES
DE T. EDISON

Depuis 1868, alors que Thomas-Alva Edison reçut son premier brevet pour une machine à enregistrer les votes, pas moins de 1150 droits d'auteur sur diverses inventions lui furent accordés.

Voici par ordre chronologique la plupart des grandes inventions d'Edison:

1871: — Il assiste Sholes, l'inventeur de la machine à écrire, et lui aide à faire le premier modèle qui ait fonctionné convenablement.

1872-1876: — Durant ce laps de temps, Edison a mis au point plusieurs inventions comprenant: le motographe, des systèmes de télégraphie automatique, des systèmes télégraphiques duplex, quadruplex, sextuplex et multiplex, du papier paraffiné, un rhéostat et le "microtome à main".

1875: — Il découvre un phénomène électrique qu'il appelle la "force éthérique". Douze ans plus tard ce phénomène est expliqué et des savants attribuent aux vagues électromagnétiques qui se meuvent dans l'atmosphère. Le principe de la télégraphie sans fil est découvert.

1876 à 1877: — Edison met au point le téléphone commercial en inventant le transmetteur et le microphone, base de la radio.

1877: — Il invente le phonographe.

1878: — Cette année est consacrée à l'amélioration du phonographe.

1879: — Découverte du principe de la lampe incandescente. Le premier modèle dura quarante heures. Cette même année, Edison apporte des améliorations radicales dans la construction des dynamos et il applique sa découverte au système d'éclairage électrique. Il invente aussi un système de distribution du courant électrique, les compteurs, les commutateurs et les interrupteurs de courant.

1880: — Cette année-là fut consacrée à l'amélioration des systèmes d'éclairage électrique, des systèmes de chauffage et des usines génératrices. Edison invente le séparateur magnétique qui a tant rendu de services dans les mines.

1881: L'inventeur construit la première fabrique commerciale de lampes incandescentes à Harrison, N. Y. La construction des dynamos et des autres appareils électriques découverts jusqu'à date commence. Edison établit la première ligne de tramways électriques à Menlo Park.

1883: — Edison trouve qu'un fil métallique indépendant placé dans le centre d'une lampe incandescente augmente ou diminue le courant électrique. Cette découverte fut le principe fondamental sur lequel est basée la lampe de radio employée actuellement.

Jusqu'en 1887, Edison obtient environ 300 brevets pour diverses inventions. C'est durant cette période qu'il mit au point un système de télégraphie sans fil adopté par les compagnies de chemin de fer pour les convois en marche.

De 1887 à 1890, le grand inventeur améliore son phonographe à cylindre et il commence la fabrication pour le commerce. Il trouve le principe du dictaphone.

1891: — Edison effectue diverses découvertes en rapport avec les chemins de fer électriques. Il perfectionne la machine à vases à air, dont il avait découvert le principe.

De 1891 à 1900, Edison trouve le principe des appareils à broyer la pierre et de 1900 et 1910 il invente l'accumulateur à base d'acide et le met sur le marché. Il s'occupe aussi de l'amélioration du ciment Portland.

1902: — Améliorations à l'accumulateur Edison.

1903: — Inventions se rapportant au phonographe.

1905: — Introduction d'une nouvelle machine à dicter permettant à celui qui s'en sert de faire répéter ses phrases.

De 1910 à 1914, Edison améliore encore le disque de phonographe et le rend indestructible.

1912: — Invention des vases animés parlants.

Depuis 1919, Edison a obtenu 40 brevets pour des inventions importantes. Il ne travaillait jamais moins que 14 heures par jour.

— La suprême consolation de l'âge mur, c'est l'indulgence. Après la douceur de ne plus demander aux autres le bien qu'ils ne peuvent donner, il faut mettre à très haut prix la paix de leur pardonner le mal qu'ils font, en considération du mal qu'ils ont.

SAINT-MARGUERITE
DU LAC MASSON

— Depuis dimanche, 25 courant, les citoyens de notre paroisse sont en retraite, laquelle est précédée par le Rvd Père Teasdale, jésuite, il est très éloquent et je crois que chacun fera une revue sérieuse de sa vie et sera plus courageux pour continuer à lutter et arriver à l'Idéal céleste.

— M. et Mme James McGuire, M. et Mme Roch Gauthier, M. et Mme Rodrigue Campeau, de Sainte-Adèle, viennent de terminer un voyage par Mont-Laurier, Hull et Ottawa, au cours duquel ils visitèrent plusieurs parents et amis. Ils sont revenus heureux et contents de leur promenade.

— Une grande soirée avait lieu chez M. J.-B. Gauthier, au cours de la semaine dernière, en l'honneur de son fils Trefflé, constable à Montréal. Parents et amis ont goûté les plaisirs d'une de ces bonnes soirées de campagne.

— M. et Mme Ernest Gauthier organisèrent aussi une réunion de parents et d'amis, dont tous remportèrent le meilleur souvenir.

— M. et Mme Freddy Miron, Mme James McGuire et Mme Jean McGuire sont à Montréal pour quelques jours, en promenade en même temps que pour affaires.

NOUVELLES DE
SAINTE-ADELE

— M. et Mme Alfred Lepage, de Val-Morin, ainsi que Mlle Marie-Anne Courchesne, de Sainte-Adèle, étaient de passage à Montebello, ces jours derniers. De là, accompagnés de l'abbé J.-Y. Laperle, ils sont allés visiter Ottawa ainsi que Lacorne-en-Québec.

— M. Henri Bertrand a eu la chance d'abattre un chevreuil pesant 174 lbs, à 10 minutes de marche de Sainte-Adèle. M. Bertrand soumit à ses amis de Saint-Jérôme un pareil succès.

ST-FAUSTIN STATION

— Mlle Marie-Alice Lauzon, de Saint-Jérôme, est en promenade pour quelques temps chez sa sœur, Mme Albert Therrien.

SAINT-JANVIER

— Dernièrement, M. Joseph Papi-neau a été douloureusement éprouvé par la mort de son fils Wilfrid, décédé à l'âge de 25 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 12 octobre, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui sont venus leur témoigner leur sympathie.

Le défunt laisse pour le pleurer, son père et sa mère, trois frères, Eudore, Emile et Joseph et quatre sœurs, Ubaldine, Annette, Juliette, (Mme Maurice Leclair) et Marie, (Mme Euclide Thuot).

Nos sympathies à la famille.

BREBEUF

— En visite chez M. Théo. Coupal, dernièrement: MM. Oscar Boisvert, Carl R. Fellers, Merrell Mack, P. Marcel Goyer, Michel J. Gauthier, H. L. de Bellefeuille et Albert Coupal.

De passage seulement: M. et Mme J.-P. Berthiaume, MM. Gaëtan, Jacques et Jean Berthiaume, M. N. Louis Seizes, M. A. Bastien, M. et Mme E. Côté, tous de Montréal.

— En promenade chez des parents: M. et Mme J.-B. Coupal et M. Amable Coupal de Saint-Michel de Napierreville, Mlle Laurette Berger de Saint-Jean d'Iberville, M. et Mme Max Coupal, de Saint-Rémi de Napierreville, M. et Mme Isidore Coupal, de Montréal, Mlle Jeannette Plouffe, de Saint-Jérôme.

— Mlle Marie-Antoinette Coupal est de retour d'une promenade à Saint-Jérôme, Laprairie, Montréal.

— Mlle Florina Racette de Mont-

POUR ELEVER
LES TOUT-PETITS

Voici trois règles qui, lorsqu'elles sont suivies, donnent toujours les meilleurs résultats. Pour l'éducation des tout-petits, il faut:

1. — Ne pas tarder;
2. — Ne pas céder;
3. — Ne pas écrier.

— Ne pas tarder, c'est-à-dire commencer dès que l'enfant est dans son berceau. — On remarquera très vite chez le petit être ce que nous appelons des "caprices". Il ne voudra dormir qu'avec la lumière, ou si on chante, ou si on le berce, ou si on le tient dans nos bras. Simples détails avertisseurs que l'œuvre de l'éducation doit commencer. Plus tôt on débute plus facile est la tâche! Combien de parents, hélas! n'ont pas même l'idée que l'éducation puisse commencer de bonne heure! Ils perdent ainsi un temps précieux et rendent plus malaisée l'œuvre de demain.

2. — Ne pas céder. C'est un point essentiel! S'il est observé, l'éducation peut être bonne; s'il est négligé, l'éducation sera nulle.

Au surplus, chacun comprend ce que contiennent ces mots.

Ne pas céder, c'est-à-dire, quand l'enfant suit un caprice, toujours lui résister.

— La probité reconnue est le plus sûr de tous les serments.

Mme Nicher

réel, est actuellement à sa résidence Jolie.

— Mlle M. Groulx, de Saint-Jovite, chez M. D. Lauzon.

Petites feuilles tendres

'Frais des Plantations'

La saveur de la plante
hermétiquement emballée

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

La Confederation Life
UNE COMPAGNIE MUTUELLE
en Principe et en Pratique

Du "Canadian Insurance"

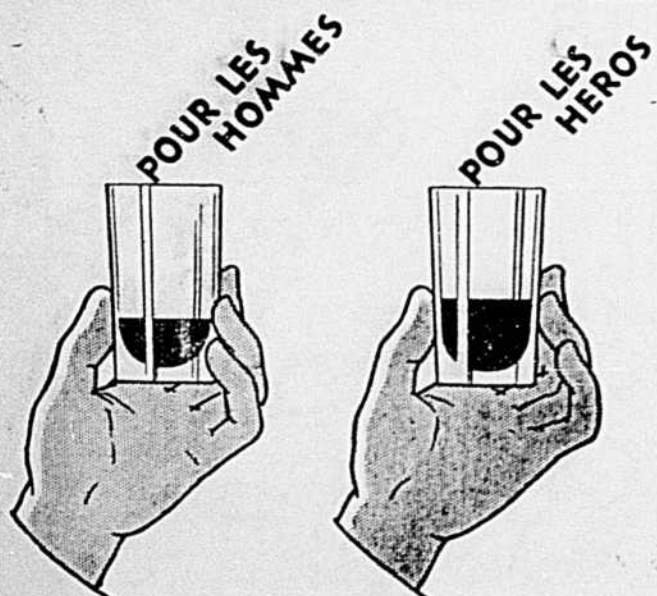
"Comptant parmi les plus anciennes et les plus puissantes Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie, la Confederation Life a toujours adopté une attitude d'indépendance à l'endroit de ses détenteurs de polices. On a vu souvent quand on constate que, depuis 12 ans, les actionnaires n'ont rien pris des profits provenant des polices particulières, bien que la Loi des Assurances Fédérale les autorise à prélever 10% de ces profits et à les ajouter à leur part des surplus. Les actionnaires se sont contentés de l'intérêt produit par le capital payé de l'Association et des profits provenant des polices non-participantes. De plus, l'Association paie de bons dividendes et, de diverses manières, elle manifeste beaucoup de générosité dans ses relations avec ses détenteurs de polices."

Les polices de la Confederation Life Association sont capables de pourvoir à tous les besoins spéciaux en fait d'assurance-vie.

Confederation Life

Sigle Social Association Toronto, Canada
FELIX GIROUX, SAINT-JEROME

Revenez-nous; nous vous enverrons notre représentant le plus rapproché.



IL EN FAUT PEU POUR SATISFAIRE

De force maximum et cependant d'un moelleux vraiment incomparable. C'est pourquoi une petite quantité de Whisky Three Castles procure la même satisfaction qu'une forte quantité d'autres whiskies beaucoup plus dispendieux. Il dure plus longtemps, coûte la moitié moins cher et, cependant, satisfait.

THREE CASTLES
EXTRA SPECIAL

Liqueur Whisky
3.00 ONCES 160
1.60 ONCES 160



Samuel de Champlain, qui fonda Québec en 1608, y revint en 1620, après deux années d'absence, accompagné de sa jeune épouse, Hélène Boullé. Québec, à cette époque, se faisait gloire d'une population de 80 âmes. Notre gravure illustre la joyeuse arrivée dans la petite colonie, du valeureux explorateur et de sa femme.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDÉE À MONTREAL EN 1786

L'INAUGURATION DU PONT PERLEY

La population de Hawkesbury et de Grenville était en liesse, le 21 octobre, à l'occasion de l'inauguration officielle du pont Perley, sur la rivière Ottawa entre ces deux municipalités. Ce fut une cérémonie très imposante rehaussée par la présence du haut clergé, des représentants fédéraux et provinciaux. Tout le district avait tenu à être largement représenté, démontrant par là, l'importance que l'on porte à la réalisation du projet, attendu depuis tant d'années. La principale partie de la cérémonie se déroula à Hawkesbury. La ville était joliment décorée pour la circonstance.

Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, officia à la bénédiction du pont assisté du R. P. Guindon, curé d'Hawkesbury et de l'abbé René Martin. Les prières de la bénédiction furent récitées au milieu du silence le plus absolu de la foule en latin, en français et en anglais.

Des discours furent prononcés par le très rév. J.-C. Roper, évêque anglican d'Ottawa; le très rév. Walter G. Brown, modérateur de l'église anglicane en Canada; le Très Rév. Edwin-H. Oliver, modérateur de l'Eglise unie du Canada, Son Honneur le maire Omer Laurin, d'Hawkesbury; Son Honneur le maire H. Laurin de Grenville, Sir Georges Perley, ministre sans portefeuille; l'honorable Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, représentant l'honorable L.-A. Taschereau; l'honorable Dr. Monteith, représentant l'honorable George Henry, d'Ontario.

Le principal discours fut prononcé par l'honorable H.-A. Stewart, ministre fédéral des travaux publics et représentant aussi le très honorable R.-B. Bennett retenu à Ottawa.

HISTORIQUE DU PROJET

C'est en 1908, que le gouvernement fédéral commença à faire des recherches pour trouver le meilleur site où construire le pont, et aussi à

étudier l'opportunité de fusionner la circulation des véhicules avec la voie ferrée du Canadien National. En 1910, on fit un premier lever, et en 1914 tout était prêt. Les provinces de Québec et d'Ontario n'avaient plus qu'à s'entendre avec le gouvernement fédéral sur la question du coût de l'entreprise. La guerre, «jeta le projet du pont à l'eau». Il ne fut repris qu'en 1923. Les nouveaux plans furent terminés en 1924, et la construction commença dans l'été de 1930.

Le coût de l'entreprise est d'environ \$400,000, partagé entre le fédéral et les deux provinces. Le pont mesure avec ses approches, 4,460 pieds de longueur. Il se compose de six travées, dont cinq de 168 pieds chacune et une de 224 pieds. Il a aussi une arche, arrondie de 112 pieds au-dessus du canal de Grenville. Il est assez élevé pour permettre la navigation dans le canal. La route a vingt-quatre pieds de largeur, et est bordée de trottoirs de cinq pieds. La structure est supportée par 63 culées, piles et piliers, tous en béton et enfoncés dans le roc solide.

C'est le seul pont sur la rivière Ottawa pour la circulation des voitures entre Ontario et Québec, de la capitale à Sainte-Anne de Bellevue. De plus, c'est le seul pont gratuit entre les deux provinces, d'Ottawa à Montréal.

LES INSCRIPTIONS

A chaque bout du pont se trouve une plaque commémorative portant l'inscription suivante: «PONT PERLEY, CONSTRUIT EN 1930-1931 PAR LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA AVEC LA COOPERATION DES PROVINCES DE QUEBEC ET D'ONTARIO». Suivent ensuite les noms des principaux hommes qui ont été responsables de cette entreprise: l'honorable J.-C. Elliott, ancien ministre des Travaux Publics; l'honorable H.-A. Stewart, ministre des Travaux Publics; l'honorable J.-N. Faneau, ministre des Travaux Publics de Québec; l'honorable J.-D. Monteith, ministre des Travaux Publics d'Ontario; J.-B. Hunter, sous-ministre des Travaux Publics du Ca-

nada; K.-M. Cameron et R. de B. Coriveau, ingénieurs-conjoints. W.-Chase Thomson, ingénieur-consultant puis les noms des entrepreneurs.

EN LISANT LES BEAUX LIVRES

LES LIVRES DE SENTIMENT

Je mets à part un «type disparu», ou à peu près, mais qu'il faut mentionner pourtant, puisqu'il n'a pas complètement cessé d'exister, je veux parler du lecteur des livres anciens, du lecteur d'Homère, de Virgile, d'Horace et de quelques autres. Ce lecteur est généralement un professeur de littérature latine dans une faculté, mais ce n'est pas de lui que je veux parler; je ne parle pas ici des lecteurs professionnels. Je songe au lecteur d'Homère ou d'Horace qui les lit par goût, par élection, par vocation, et qui se plaît à eux, seulement parce que ce sont eux et que c'est lui.

C'est un homme assez singulier, tout à fait charmant du reste, presque toujours, mais assez singulier en vérité. D'abord, c'est un homme sur qui ses premières études ont eu une très grande influence, qui ne s'est pas ennuyé au collège, que ses professeurs n'ont pas dégoûté des auteurs classiques par la manière dont ils les enseignaient; et voilà déjà un homme un peu exceptionnel.

Il y a des chances, je crois, pour qu'on en trouve, non pas beaucoup plus, mais un peu plus, dans les générations de demain et d'après-demain, parce que les professeurs actuels de l'enseignement secondaire n'enseignent plus du tout les auteurs classiques; ils ne s'occupent que de sociologie et de littérature contemporaine — C'en est donc fait de l'humanisme! — En une certaine mesure au contraire, parce que c'était la façon dont, généralement, les auteurs classiques nous étaient montrés, qui nous les faisait prendre en horreur; parce que Virgile et Horace ne pouvaient rester dans nos souvenirs qu'accompagnés de l'idée d'ennui; et parce que, laissés de côté par les professeurs d'aujourd'hui, ils se présenteraient aux écoliers dans toute leur beauté propre, avec leur charme inaltéré et, si j'ose ainsi parler, sans enlacement. Savoir lire en latin et lire Virgile sans intervention de professeur, c'est la condition la meilleure pour se plaire à Virgile, et c'est la condition où se trouvent généralement nos écoliers d'aujourd'hui. Une renaissance de l'humanisme est peut-être là.

Quoi qu'il en soit, le lecteur d'Horace est un homme sur qui ses premières études, grâce à telle circonstance ou à telle autre, grâce à l'abstention de ses professeurs à l'égard de la littérature antique, ou grâce, au contraire, à un professeur exceptionnel qui savait faire goûter les auteurs anciens, ont eu une influence très forte et très prolongée. Secondement, un peu à cause de ce qui précède, mais pour d'autres raisons qu'il faudrait chercher dans sa psychologie individuelle, c'est un homme qui la littérature de son temps, quand il est sorti du collège, a peu intéressé. Il était homme, par conséquent, à se tourner du côté des arts, peinture, musique, mais sans doute il n'avait point ces goûts ou ces aptitudes, et il est peu à peu revenu à ce qui l'avait, sinon charmé, du moins intéressé vers la quinzième année, et il s'est aperçu, son intelligence et sa sensibilité s'étant accrues, que ces auteurs sont d'excellents et d'exquis aliments et de l'âme et de l'esprit.

Cet homme — il a maintenant entre quarante ou cinquante ans — est presque absolument étranger et indifférent aux temps où il vit. Il ressemble à Montaigne et, tout compte fait, c'est précisément un Montaigne à deux ou trois ou à dix degrés audessous du prototype.

Je dis indifférent au temps où il vit et non pas hostile; car, s'il y était hostile, il s'en occuperait continuellement pour s'indigner contre lui et pour le maudire; je dis indifférent étranger et qui ne le connaît pas et ne se soucie aucunement de le connaître.

Ce n'est pas que le lecteur des anciens se soit fait, précisément, une âme grecque ou une âme romaine; il s'est fait une âme de tous les temps, excepté du temps où il est. En effet, ce par quoi les anciens ont survécu, c'est ce qu'ils avaient d'éternel, de très général exprimé dans une forme définitive. Or, cela est de tous les temps, excepté de chacun. Je veux dire qu'à chaque époque l'homme de raison, d'imagination, de sensibilité

LE POIDS D'UN MILLIARD

Tout le monde, aujourd'hui, ne parle plus que par des milliards. Mais combien d'enfants et de grandes personnes savent exactement ce que pèse un milliard?

Sachez donc qu'un milliard pèse:

En argent, 10,000,000 de livres;

En billets de cent dollars, 23,000 livres.

Pour le transport d'un milliard, en considérant qu'un homme porte 200 livres, il faudrait:

En billets de cent dollars, 115 hommes;

En argent, 50,000 hommes.

Un milliard, en chèques de \$500, formerait vingt mille carnets de 100 feuillets chacun.

Une bibliothèque fort rare, mais aussi fort utile, et enfin fort agréable.

LE CHAPELET D'UN CARDINAL

M. Charles Mercier, neveu du cardinal Mercier, raconte l'histoire suivante au sujet de son oncle et de M. Herbert Hoover.

C'était à la fin de la guerre, M. Hoover était sur le point de retourner aux Etats-Unis. Il paya une dernière visite au primate de la Belgique. Avant de se retirer, M. Hoover dit: «Eminence, je vous serais reconnaissant si vous me donniez, comme souvenir, un objet que vous portiez constamment sur votre personne.»

«Que vous offrir?» reprit le cardinal.

«Votre chapelet, par exemple», suggéra M. Hoover.

Le cardinal Mercier déposa alors son chapelet dans les mains de M. Hoover.

Ceux qui ont rencontré M. Hoover, aux Etats-Unis, rapportent que «l'ami de la Belgique» conserve toujours sur lui-même le pieux souvenir.

et de goût y trouve son plaisir, à la condition qu'il ne soit pas dominé par le tour d'imagination, de sensibilité, de goût et de raisonnement qui est particulier à son temps même.

Au XVI^e siècle, un humaniste est un homme que le problème religieux, ou plus exactement ce qu'il y a de problèmes dans le sentiment religieux et dans la croyance, ne torture pas; au XVII^e siècle, «le partisan des anciens» est un homme que la gloire de Louis le Grand, encore qu'elle le touche, n'éblouit point et n'hypnotise pas; au XVIII^e siècle, l'homme de goût (très rare) est celui qui n'est pas très persuadé que l'univers vient pour la première fois d'ouvrir les yeux à la raison éternelle et que le monde date d'hier, d'aujourd'hui ou plutôt de demain; au XIX^e siècle, le classique, vraiment digne de ce nom, est celui qui n'est pas comme subjugué par les Hugo et les Lamartine et ce qu'il s'aperçoit, de tout ce qu'il y a à Dieu merci, de classique dans Hugo, Lamartine et Musset, et qui garde assez de liberté d'esprit pour lire Homère pour Homère lui-même et non pas en tant qu'homme qui annonce Hugo et qui semble quelquefois être son disciple.

Le lecteur des anciens est donc étranger à son temps sans y être hostile, si étranger à son temps qu'il ne lui est pas même hostile et est en quelque façon de tous les âges. Il est l'homme sur qui aucune mode n'a d'influence et qui ne s'aperçoit pas qu'il y a des modes.

C'est un homme très heureux si c'est un bonheur, comme je le crois, de ne pas vieillir. Il ne s'aperçoit pas des changements qui se sont produits depuis sa jeunesse dans le goût public. Il goûte ce que quelques-uns parmi les jeunes et parmi les vieux goûtaient déjà dans sa jeunesse et ce que quelques-uns parmi ses contemporains et aussi parmi les jeunes goûtent encore. Il a toujours été avec quelques-uns, il n'a jamais été seul et n'est pas plus seul à soixante ans qu'il n'était à vingt. Il ne se doute pas que la littérature est la chose la plus instable du monde. Il n'est pas très vivant, comme on dit, mais il est comme s'il avait choisi une fois pour toutes entre le vivant et l'éternel, et c'est l'éternel qu'il a choisi. Il est assez probable qu'il a la meilleure part et il est certain qu'elle ne lui sera point ôtée.

RAPPELEZ-VOUS QUE

Edison a été renvoyé de l'école parce que trop bête.

Nelson a été envoyé à la marine parce que jugé incapable de faire quelque chose proprement.

Wilde, le grand boxeur, a été rejeté de l'armée comme inapte.

Dickens était apprenti cordonnier. Watt, étant jeune, ne comprenait rien à la mécanique.

Mussolini n'était qu'un petit instituteur de village.

Ford n'était qu'un petit ingénieur.

Cromwell était le fils d'un forgeron.

Napoléon était un sous-lieutenant sans fortune et sans relations.

Carnegie et Rockefeller ont commencé sans un sou vaillant.

Colbert était le fils d'un obscur drapier.

Schubert était le fils d'un paysan.

Rothschild est né dans le ghetto de Francfort.

Franklin était ouvrier typographe.

Kléber était le fils d'un maçon.

Diderot était le fils d'un couteiller.

Drouot était le fils d'un boulanger.

Laplace était le fils d'un cultivateur.

RACHMANINOFF ET LA RADIO

Serge Rachmaninoff, pianiste virtuose, croit que la radio accorde trop de confort à ses auditeurs.

«La radio n'a pas encore atteint assez de perfection, dit-il, pour rendre justice à la bonne musique. C'est pourquoi j'ai constamment refusé de jouer pour l'irradiation. J'ai tout de même une plus importante objection.

«La radio permet d'écouter la musique trop confortablement. On entend souvent des gens dire: «Pourquoi payer pour occuper un siège peu confortable à un concert lorsque l'on peut demeurer à la maison, y fumer la pipe, s'étendre les jambes et jouir du plus grand confort.»

«Je ne crois pas que cela soit bon d'être installé trop confortablement en écoutant de la bonne musique. Pour apprécier la musique il faut être mentalement alerte et capable d'en réaliser les beautés. Ceci n'est pas possible lorsque l'on est installé à la maison, les deux pieds étendus sur une chaise.

«Car écouter de la musique est chose plus difficile. La musique est comme la poésie: c'est une passion et un problème; il n'est pas possible d'en jouir, installé nonchalamment.

«Enfin, ce n'est pas tout d'entendre de la musique. Le fati de voir s'exécuter un virtuose ou de voir un chef d'orchestre diriger ses musiciens est pratiquement aussi intéressant que d'entendre de la musique. Il y a aussi le contact de l'émotion des foules. Ce dernier point est sans doute complètement absent des concerts de radio.»

— Le bonheur d'être à Dieu ne ferme point un cœur bien né aux peines d'autrui, et ne l'isole d'aucune émotion généreuse. Ce cœur devient, au contraire, plus tendre et plus intimement occupé de ceux qu'il aime, à mesure qu'il s'enlève d'une étreinte plus passionnée au cœur de Jésus.

Montalembert

VOYAGES EN CHEMIN DE FER

Récemment une demi-douzaine de mécaniciens britanniques, ayant eu charge d'un train royal, furent présentés au roi d'Angleterre. Il ne serait pas sans intérêt de comparer leurs souvenirs et leur expérience, au point de vue professionnel, avec ceux de leurs prédécesseurs d'il y a quelque quatre-vingts ans. Ce n'est qu'en 1842 en effet, que la reine Victoria, cédant enfin aux instances du prince consort, consentit à entreprendre un voyage en chemin de fer. Ce trajet, sans incident, ne contribua point à rassurer la souveraine qui, jusqu'à la fin de sa vie, conserva la même défiance des trains, et la même nervosité lorsqu'elle était contrainte d'emprunter ce genre de locomotion. Le prince consort avait, lui aussi, ses moments de timidité. Allant un jour, de Windsor à Paddington, trajet qu'il faisait, assez fréquemment, il se rendit, à la descente du train, auprès du mécanicien et lui dit: «Pas aussi vite la prochaine fois, s'il vous plaît, monsieur le conducteur.»

— Une grande foi mérite de grandes grâces; plus votre confiance osera demander au Seigneur, plus vous recevrez de sa main libérale.

S. Bernard

— Je ne connais pas la conscience d'un scélérat, mais je connais celle d'un honnête homme, c'est affreux.

Joseph de Maistre

LA SINCERITE DE COMBES

Un prêtre français rapporte l'histoire véridique suivante sur le fameux Combes de sinistre mémoire.

La mère Combes était malade; son renégat de mari voulait aller chercher leurs souvenirs et leur expérience, au point de vue professionnel, avec ceux de leurs prédécesseurs d'il y a quelque quatre-vingts ans. Ce n'est qu'en 1842 en effet, que la reine Victoria, cédant enfin aux instances du prince consort, consentit à entreprendre un voyage en chemin de fer. Ce trajet, sans incident, ne contribua point à rassurer la souveraine qui, jusqu'à la fin de sa vie, conserva la même défiance des trains, et la même nervosité lorsqu'elle était contrainte d'emprunter ce genre de locomotion. Le prince consort avait, lui aussi, ses moments de timidité. Allant un jour, de Windsor à Paddington, trajet qu'il faisait, assez fréquemment, il se rendit, à la descente du train, auprès du mécanicien et lui dit: «Pas aussi vite la prochaine fois, s'il vous plaît, monsieur le conducteur.»

Combes répliqua:

— Ta mère et moi, nous nous sommes promis que si l'un de nous était gravement malade, on irait chercher le prêtre.

— Comment? s'écria sa fille, vous n'avez élevée en haine de ces gens-là et de leurs croyances et vous voulez en faire venir un ici? Cela? jamais, entendez-vous!!!

Combes n'osa pas insister. Sa femme mourut sans aucun secours spirituel.

Tous les anticléricals marchent sur les traces de leur grand-père Voltaire. Pendant leur vie, ils abattent les prêtres; au moment de faire le grand Voyage, ils désirent en voir un près d'eux.

C'est la meilleure preuve de leur insincérité durant la vie.

— Celui qui insère sur sa bannière le nom du droit, par cela seul nous intéresse; nous faisons des vœux pour les droits méconnus; la cause du droit, où que nous le supposions, est pour nous la cause de l'humanité.

Payez seulement \$5.00 comptant

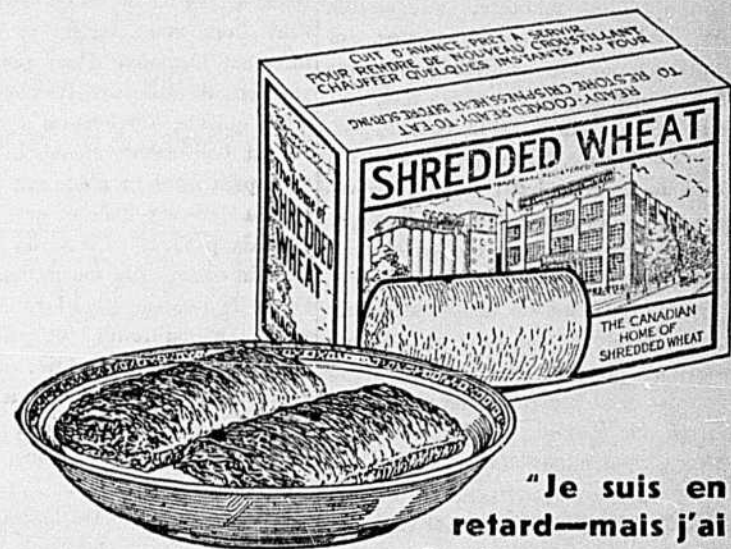


avec balance répartie sur une période de 18 mois, sans intérêt, pourvu que les paiements soient effectués à échéance.

Inutile de vous tracasser au sujet du déboursé initial, car il suffit de \$5.00 comptant pour vous assurer les bienfaits de cette grande commodité domestique. Prenez vos mesures pour obtenir VOTRE Laveuse Electrique pendant que les conditions spéciales sont en vigueur. Mettez fin à la corvée du lavage: rendez celui-ci plus facile, plus expéditif. Vous mettez votre linge dans la laveuse et tournez simplement un commutateur. Le lavage à l'électricité est plus complet, plus efficace... et il y a de plus la durée des tissus les plus délicats.



GATINEAU POWER COMPANY



«Je suis en retard—mais j'ai le temps pour le Shredded Wheat»

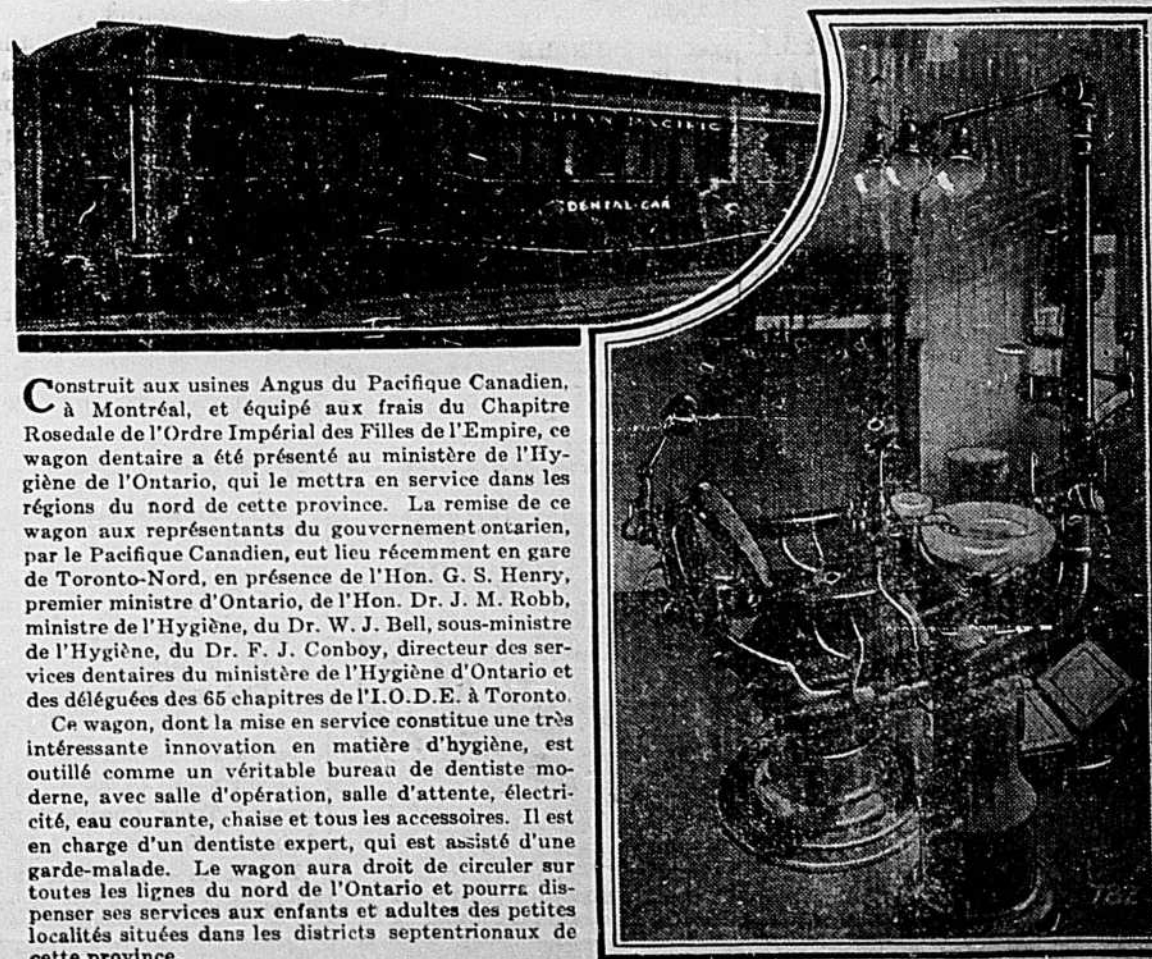
«Ah! vous n'avez pas à vous inquiéter pour vous rendre en temps au travail lorsque nous avons le Shredded Wheat à la maison. C'est déjà tout cuit et prêt à servir — et vous en aurez assez à manger. Le Shredded Wheat est le véritable aliment d'énergie, et que vous le préférez avec de la crème ou du lait chaud pour les matins froids, c'est un repas délicieux et rassasiant.»

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Service dentaire dans l'Ontario-nord



Construit aux usines Angus du Pacifique Canadien. A Montréal, et équipé aux frais du Chapitre Rosedale de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, ce wagon dentaire a été présenté au ministre de l'Hygiène de l'Ontario, qui le mettra en service dans les régions du nord de cette province. La remise de ce wagon aux représentants du gouvernement ontarien, par le Pacifique Canadien, eut lieu récemment en gare de Toronto-Nord, en présence de l'Hon. G. S. Henry, premier ministre d'Ontario, de l'Hon. Dr. J. M. Robb, ministre de l'Hygiène, du Dr. W. J. Bell, sous-ministre de l'Hygiène, du Dr. F. J. Conboy, directeur des services dentaires du ministère de l'Hygiène d'Ontario et des délégués des 65 chapitres de l'I.O.D.E. à Toronto.

Ce wagon, dont la mise en service constitue une très intéressante innovation en matière d'hygiène, est outillé comme un véritable bureau de dentiste moderne, avec salle d'opération, salle d'attente, électricité, eau courante, chaise et tous les accessoires. Il est en charge d'un dentiste expert, qui est assisté d'une garde-malade. Le wagon aura droit de circuler sur toutes les lignes du nord de l'Ontario et pourra dispenser ses services aux enfants et adultes des petites localités situées dans les districts septentrionaux de cette province.

Le Coin de Celiber

AU CIMETIERE

"Une croix et l'oubli,
La nuit et le silence".

J'ai laissé la rue Blainville et viens d'entrer dans la rue du Cimetière, un bout de rue de quatre cents pieds où les enfants jouent sans crainte les automobiles qui n'y entrent que pour aller reconduire au champ des morts, un habitant de plus. Ils jouent, et comme je viens, ils me regardent. Les voilà qui me suivent et m'entourent. Je franchis la grille: ils s'arrêtent, étonnés et pensifs. Peut-être se disent-ils tout bas: "Que va-t-il faire au cimetière, seul, vers les quatre heures?"

Pauvres petits, quand vous serez grands et que vous n'aurez plus de papis, il vous plaira peut-être de faire tous les ans une visite au champ des Morts, de vous agenouiller cinq minutes durant, dans les feuilles mortes, pour pleurer celui qui sous vos pieds, dans l'ombre, dort le grand sommeil... Il vous plaira peut-être de quitter pour une heure le bruit et le monde, les mesquineries humaines, les joies cruelles de l'existence, pour vous blottir près des tombeaux, sentant qu'ils sont là, les morts, qui volent autour de vous, vous enseignant les grands mystères de la vie qui passe... Jouez, petits enfants... Vous regardez les épitaphes et leur vue ne met pas de frein à vos illusions d'enfants... Gardez-les pendant que seul je vais me promener, pensant à ma jeunesse, aux années qui coulent fugitives et courtes, et qui d'un pas sûr et méthodique vous auront demain, tout comme moi, fait davantage vieillir. Que vous importe qu'on meure, qu'un corbillard trois fois la semaine batte le pavé de votre rue; moi, il me sied pendant que la vie vous amuse, de visiter les tombeaux amis, de prier sur eux, de penser à la fragilité des choses humaines et de jeter une pensée à ceux-là qui dans la terre, dorment inconnus et ignorés, sans parents, sans amis, sans même une simple planche de bois pour rappeler leur nom...

Le cimetière est désert. C'est une ville qu'on ne visite pas souvent. Et pourtant, pour tous, c'est le dernier asile. Ceux qui y sont ne resteront pas seuls. L'avance dans l'allée pleine de feuilles mortes, regardant à droite, à gauche, doucement, pour ne pas réveiller ceux qui dorment. Plus d'oiseaux dans les arbres; plus de fleurs sur les tombes. Rien autre chose que l'automne qui s'étale tristement sur cette ville des morts. Le soleil brille pourtant, mais il semble que c'est encore plus triste à voir, ces grands monuments qui se dressent, dénudés, paraissant implorer

l'aumône d'un souvenir.

Personne au cimetière, personne pour pleurer les morts. Que font donc les vivants? Où sont-ils? Là-bas, le clocher dresse vers le ciel son doigt mystérieux; la ville est là, immense, bruyante, animée.

Les vivants ne s'occupent plus des morts. Il y a les affaires, le monde et son roulement, et puis on aime pas à devenir triste, on fuit le cimetière et on oublie les morts. Un jour pourtant, à l'église on accompagnait un cercueil. Dieu, au sein de la famille, avait frappé un être cher, adoré même. Que de larmes alors! Dans une fosse hideuse à regarder, on avait descendu la bière. Vous étiez là, pleurant, le cœur broyé, et vous vous disiez que jamais vous ne vous consolerez. Les mois ont passé; vous avez commencé à oublier. Qui sait même si vous pensez encore à l'être cher... L'oubli dans le cœur des humains vient plus vite que l'herbe qui pousse sur le tombeau des morts.

Et les morts sans se lasser attendent toujours. Une fois par année, lors de la fête des Morts, on fait un sacrifice bien pénible; on laisse de côté les amusements, les promenades d'un dimanche, et on se joint au pèlerinage au cimetière. Les morts en sont heureux, mais je pense qu'ils le sont doublement, quand seul on les visite. Ce n'est plus la même chose; seul, vous oubliez tout quand vous avez franchi la grille. Vous laissez dans l'oubli d'un moment vos parents, vos amis, vos affaires; vous ne vous appartenez plus. Vous appartenez à tous les morts qui vous entourent alors, vous parlent et vous demandent l'aumône d'une petite prière. Vous les écoutez. Ils vous disent: "Toi qui vis, souviens-toi de ceux qui furent tes amis. Souviens-toi que tout près d'ici ta place est retenue, que la date est fixée et que tu ne la connais pas... Pense un peu que demain ce sera ton tour, plus vite que tu ne le penses peut-être... Humain, agencaille-toi et prie pour nous... On nous oublie: nous sommes seuls... Quand on vient, nous sommes heureux... Nous ne sommes pas morts: nous vivons, nous réclamons des prières... Personne ne nous entend... Des fillettes passent quelquefois: elles rient ne comprenant pas ce qu'est la mort."

Et alors, vous ne résistez plus à l'appel des morts. Vous allez, regardant les épitaphes, lisant des noms connus, vous penchant vers la simple croix de bois comme vers la superbe mausolée du riche. Puis, vous allez pour un moment prier sur les tombes nues. Souvent, dans la fosse commune, on dépose des corps. Un piquet de bois sert de monument. C'est le coin des pauvres, de ceux qui seront à jamais oubliés, que per-

sonne ne visitera, et qui seront aussi malheureux dans leur mort qu'ils l'ont été pendant leur vie. Pour ceux-là, j'ai toutes les sympathies. J'y vais dans ce coin, tous les ans, pour ces abandonnés... La vie ne leur a pas souri: ils n'ont connu que les larmes, les misères et les maladies. Ils n'avaient que très peu de parents, aucun ami... Ils sont morts, et puis on les a conduits au cimetière, et la terre les a pris, comme les riches. Depuis, ils sont solitaires. D'ordinaire, personne ne s'aventure de ce côté où les allées sont à peine tracées et où les herbes folles sont longues. Mais je me dis que pour ceux-là, Dieu a beaucoup de tendresse. Dieu sûrement dans le ciel ne les a pas méconnus...

Le soir vient. Le soleil va disparaître. Tout est tranquille au cimetière. Doucement maintenant, je vais vers le coin de terre qui demain, à son tour, s'ouvrira pour me recevoir. C'est le coin de terre paternel où trois générations s'entassent. Mon père y est aussi, mort dans la fleur de ses trente-huit ans, dans toute sa vigueur et sa force, fauché brutalement le soir au lendemain. Pieusement, je m'incline, et pour une minute je passe ma vie, et j'essuie une larme et je me dis: "C'est Dieu qui l'a voulu ainsi..."

Le cimetière, c'est la grande énigme. C'est le terme de l'existence humaine. Le corps retourne à la terre d'où il vient; l'âme retourne à Dieu d'où elle sort. La Mort ne choisit pas ses victimes, et le cimetière les reçoit sans protester. Le cimetière abrite des petits anges qui n'ont de la vie vécue que les premiers jours. Il abrite des enfants de dix ans, morts au lendemain de leur première communion. Et plus qu'on ne le pense, le cimetière a reçu combien de jeunes hommes et de jeunes filles fauchés comme des épis avant qu'ils n'aient atteint leur vingt ans... Qui dira le nombre de ceux qui à quarante ans ou près, s'en vont annuellement vers la terre? Que de vieillards sont couchés dans les tombeaux, augustes et solennels, pionniers de l'existence dans la cité des disparus! Jeunes comme vieux, le cimetière reçoit tout. Le riche n'est pas plus favorisé que le pauvre: l'un a laissé son palais, l'autre sa chaumière. Tous les deux n'ont comme partage que la terre. La gloire, la renommée, la fortune, les hautes positions sociales coudoient au cimetière la pauvreté, la mendicité. C'est l'égalité pour tous. A quoi servent la richesse, la gloire, les succès, les ambitions? A rendre plus pénibles les derniers moments de la vie. Tôt ou tard, le nom de l'homme illustre, à moins qu'il ne passe à l'histoire, s'ensevelira dans l'oubli tout comme le nom du pauvre. C'est à la fosse que commence l'oubli.

Tout passe, tout meurt. La vie n'est qu'un court voyage, entre un berceau et un cercueil. Quelques jours, beaucoup de chagrins; puis adieu, on s'en va. Un lit d'agonie, un dernier soupir, des funérailles, une fosse, puis le silence, la nuit, l'oubli...

La nuit est venue. Je franchis la grille. La rue est déserte: les enfants s'en sont allés. A pas lents, je marche, pensant aux morts. Puis, c'est le brouhaha de la vie, la grande rue, les cris, les rires, le bruit des automobiles... Et pour ce soir, je crois bien qu'il vaut mieux m'asseoir au coin du feu, lire quelques pages d'un livre de chevet, penser à ce que fut ma vie, et tourner en songeant aux disparus de ma famille, les pages les plus chères du passé. Les morts nous veillent, ils nous consolent... Ecoutez bien: c'est leur voix qui apporte le vent d'automne... Ils demandent l'aumône d'une prière, et dans nos cœurs, ils font descendre la foi, l'espoir et l'amour. Croyez, espérez et aimez: par la foi, on croit en Dieu; par l'espérance on désire les jours sans nuages; par l'amour on adoucit bien des chagrins, dans cette vie qui n'est en somme qu'un coup de vent... vers le ciel.

CELIBER
Sainte-Thérèse, 27 octobre 1931.

BIZARRE REPONSE

Le juge. — Vous affirmez que le mouchoir que voici, trouvé sur l'accusé, vous appartient ?
— Oui monsieur.
— Et à quoi le reconnaissez-vous ?
— A ce qu'il est tout à fait pareil à mes autres mouchoirs.
Le Juge. — Qu'est-ce que cela prouve ? Tenez (montrant son mouchoir), le mien est tout à fait pareil.
Le témoin. — Cela ne m'étonne pas monsieur le juge, on m'en a volé plusieurs.

AVIS AUX CHASSEURS

Le dernier Bulletin de la Voie rappelle aux chasseurs qu'il est très imprudent de garder des armes à feu chargées dans les automobiles, comme cela se pratique dans bien des cas, lorsqu'on voyage dans les endroits boisés.

Ces armes, en effet, peuvent être la cause de très funestes accidents, car quel que soit le soin avec lequel on place une arme chargée dans une automobile, elle peut toujours se décharger de façon à ce que la gachette s'accroche à quelque partie de la voiture et que le coup parte soudainement. Cette décharge subite d'un fusil peut tuer le conducteur de l'auto ou l'un de ses compagnons, ou, tout au moins, les blesser grièvement.

L'automobiliste devrait également se garder de laisser une arme chargée dans sa voiture lorsqu'il la laisse quelque part ne fut-ce que pendant quelques minutes. Il y a quelques semaines, un enfant de 7 ans, trouvant un revolver chargé dans l'auto de son père, toucha à la gachette. Le coup partit en l'enfant fut tué raide.

Il est d'ailleurs inutile de porter une arme chargée dans un auto. Il y a très peu de chance de pouvoir l'abattre du gibier le long de la route. Le bruit causé par la voiture donne l'alarme et éloigne tout gibier qui pourrait se trouver à portée avant que l'automobiliste puisse arriver assez près pour l'abattre.

La prudence doit être le souci de tout chasseur. Celui-ci devrait éviter tout ce qui peut ajouter aux dangers que court l'automobiliste lui-même ou qui menacent ceux qui, comme lui, voyagent sur la voie publique.

Canada, Province de Québec, No. 155
SOUS LA LOI DE FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSION.

Dans l'affaire de l'actif de FERDINAND CORBEIL, camionneur Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, cédant autorisé.
AVIS EST par les présentes donné que le sus-nommé a, le 21ème jour d'octobre courant 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Jules Allard, séquestre-officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au palais de justice, à Montréal, chambre 31, le 5 novembre 1931 à 2½ de l'après-midi.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les créanciers qui doivent servir à la dite assemblée doivent être déposés entre mes mains avant la dite assemblée.
Soyez aussi notifié qu'à la dite assemblée les créanciers diront le syndicat permanent. Et que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre les mains du syndicat qui sera nommé. Autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants-droit sans égard à votre réclamation.

Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, 26 octobre 1931.

EUGENE LEVEILLE
Gardien

LES MOTS DU CIRQUE

— Quel est le comble de l'envie, M. Clown ?
— Etre jaloux de sa langue parce qu'elle est casée dans un palais !

— La douleur qui nous vient du sacrifice porte avec elle sa consolation
Jules Lamaitre

Canada, Province de Québec, No. 155
SOUS LA LOI DE FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSION.

Dans l'affaire de l'actif de ALFRED BRIERE, camionneur, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, cédant autorisé.
AVIS EST par les présentes donné que le sus-nommé a, le 21ème jour d'octobre courant 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Jules Allard, séquestre-officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au palais de justice, à Montréal, chambre 31, le 5 novembre 1931 à 2½ de l'après-midi.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les créanciers qui doivent servir à la dite assemblée doivent être déposés entre mes mains avant la dite assemblée.
Soyez aussi notifié qu'à la dite assemblée les créanciers diront le syndicat permanent. Et que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre les mains du syndicat qui sera nommé. Autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants-droit sans égard à votre réclamation.

Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, 26 octobre 1931.

EUGENE LEVEILLE
Gardien

— Ce n'est pas la tête qu'il faut porter haut, c'est le cœur.

Essayez la magnésie contre les maux d'estomac

Pour neutraliser l'acidité et la fermentation. Elle prévient l'indigestion et les gaz aigrissant l'estomac.

Les gens qui souffrent d'indigestion ont généralement essayé la pepsine, le charbon de bois, des drogues et divers adjuvants digestifs pour n'en obtenir guère plus qu'un soulagement léger et temporaire — et parfois même moins que cela.

Mais avant de vous résoudre à endurer une dyspepsie chronique, faites donc l'expérience de l'action d'un peu de Magnésie Bisurattée — non pas le carbonate ordinaire du commerce, le citrate ou le lait, mais bien la Magnésie Bisurattée pure que vous pouvez acheter chez presque tous les pharmaciens sous forme de poudre ou de pastilles.

Prenez une pleine cuillerée à thé de poudre ou quatre pastilles avec un peu d'eau après votre prochain repas, et voyez le merveilleux effet qui en résultera. La Magnésie Bisurattée neutralisera immédiatement ce dangereux et nuisible acide de l'estomac dont la présence fait fermenter et sursier les aliments, produit des gaz, des éructations, de la flatuosité, des brûlements, du ballonnement ou cette sensation de pesanteur ou d'obstruction qui semble suivre toute absorption de nourriture. Vous pouvez éprouver le plaisir de manger sans craindre d'indigestion.

PRUDENCE ET ALIBI

— Vite ! Agnès ! Fermez la porte d'entrée et mettez un écriteau: "Partis en voyage", je viens de laisser tomber la grosse potiche sur la tête d'un passant.

L'HUMOUR DU PREDICANT

Au cours d'une mission, un prédicateur populaire anglais convoqua l'assistance pour un soir prochain. — Je prendrai comme thème, dit-il, le mensonge. Veuillez, comme préparation à cette étude, lire très attentivement le chapitre XVII de l'Evangile selon saint Marc.

Au soir dit, les auditeurs sont là. — Avant de commencer, fait le prédicateur, je prie ceux d'entre vous qui ont lu le chapitre indiqué de bien vouloir lever la main.

Toutes les mains se lèvent. Un sourire subtil passe sur les lèvres de l'orateur.

— Très bien ! Je suis heureux de voir que j'ai exactement l'auditoire qu'il me faut pour parler du mensonge. L'Evangile selon saint Marc n'a que seize chapitres.

QUELQUES PENSEES SUR L'AMOUR

Moins un cœur est sec, mieux il flambe.

Souffrir n'est pas toujours aimer, mais aimer c'est toujours souffrir.

En amour, il y a toujours un qui aime davantage et c'est celui-là qui souffre... mais c'est l'autre qui s'ennuie !

Le seul véritable amour est celui qui résiste à l'absence.

TOLSTOI

IL SE VEND

PLUS DE PHILCO

que de tous les autres
Radios réunis.....!
.....Parce que:-

DANS CHAQUE CLASSE DE PRIX — PHILCO VOUS DONNE PLUS DE LAMPES — DES CIRCUITS PLUS DISPENSIEUX — PUISSANCE, PORTEE, SELECTIVITE SUPERIEURES — UN SON PLUS FIDELE — UNE PLUS GRANDE VALEUR SANS EGARD AU PRIX QUE VOUS PAYEZ

N'ACHETEZ pas chat en poche — sachez ce que vous recevez pour votre argent avant d'acheter n'importe quel radio. Philco invite la comparaison — il ne craint pas les épreuves que vous puissiez lui faire subir en fait de valeur et de rendement, car, s'il est vrai qu'il y a des radios se vendant aux prix de Philco, ou à peu près, aucun — pas un seul — ne vous offre une valeur comparable pour votre argent. Renoncez-vous et vous verrez que les récepteurs Philco ont plus de lampes et de condensateurs que les autres radios de prix semblables. Tous les Philco à 9 et 11 lampes — même le Baby Grand à 9 lampes, marqué à \$99.50 possèdent le Contrôle de Volume Automatique — une caractéristique Philco exclusive qui double pour le moins le nombre de programmes dont vous pouvez jouir véritablement.

Peu importe la somme d'argent que vous voulez placer sur un radio, il y a un Philco Superhétérodyne Equilibré ou F.R.S. pour satisfaire exactement vos exigences et marqué en bas du prix que vous vous attendez de payer. Votre dépositaire Philco se fera un plaisir de vous donner une démonstration — sans obligation et il vous arrangerait les conditions les plus faciles lorsque vous achèterez.

PHILCO PRODUCTS LIMITED OF CANADA

PHILCO

RADIO FAIT AU CANADA F15C

H. E. ROCHON
317, Saint-Georges Saint-Jérôme
P. T. LEGARE
236, Saint-Georges Saint-Jérôme

O. Massé Frères

BOUCHERS et EPICIER

Sainte-Agathe des Monts

Spéciaux du 2 au 7 novembre

Au comptant seulement

SUCRE BLANC 100 lbs pour	4.95	PECHE Victoria No. 2 Pour	23c
SUCRE 10 lbs pour	53c	CHIPSO gros paquets Pour	19c
GRAISSE PURE en seau de 20 lbs pour	2.19	RAISINS GROS La lb.	10c
SAVON IMPERIAL BAR- SALOU 10 pour	41c	BACON TRENCHÉ La lb.	25c
EPICES Victoria assorties 2 oz Pour	10c	Bonne SAUCISSE en paquet de 1 lb. Pour	15c
GELEE L.M.L. Pour	5c	LARD FRAIS au cartier Pour	10c
SARDINE GLACIER 2 pour	25c	PORC FRAIS et LARD A	12c
BEANS CLARK gros seau 2 pour	35c	BOEUF DE L'OUEST A	8c et 10c
BEANS moyennes 2 pour	25c		

BOUTEILLE
DE 10 ONCES
\$1.15

Aussi vendu en
bouteilles de
26 ONCES \$2.70
40 ONCES \$4.00

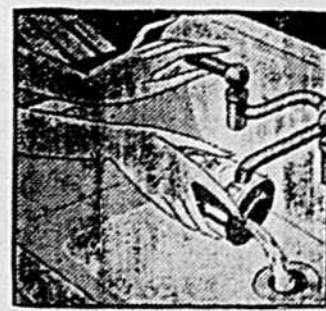
GIN HOLLANDAIS
IMPORTÉ AUTHENTIQUE
Ce Gin Supérieur
DOIT Être Importé

Il faut que le film de Kuyper soit fabriqué
en Hollande pour donner cette fine saveur
et cette qualité qui lui ont valu une
réputation depuis plus de quatre siècles.

Gin de KUYPER
N'acceptez pas de succédané.
JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs
Maison fondée en 1699 Rotterdam - Hollande

Lessive en Flocons

Nettoie EVIERS,
TUYAUX de VIDAGE
et BOL de CABINET



■ Pleine force pour évier



■ Pleine force pour bol de cabinet



■ En solution pour nettoyage général

La Lessive GILLETT "chasse la saleté"

GILLETT

★ La lessive ne doit jamais être
dissoute dans l'eau chaude.

EMPLOYEZ la Lessive Gillett pleine
force pour garder propres et libres tous vos
tuyaux de vidage.

Une légère quantité versée dans vos évier
et bol de cabinet chaque semaine, fera dis-
paraître toute accumulation de saleté et
vous épargnera de coûteux frais de répara-
tion.

Pour nettoyage domestique, une cuillerée à
soupe de Lessive Gillett, dissoute dans un
gallon d'eau froide, vous donnera une solu-
tion efficace pour le lavage des planchers,
des tuiles, des réfrigérateurs, etc.

La nouvelle brochure gratuite de la
Lessive Gillett décrit nombre d'autres
usages auxquels peut servir ce produit
commode. Demandez-la.

ST-FAUSTIN STATION MUSSOLINI

BENEDICTIN

— Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Moïse David décédée, après une longue maladie, le 23 octobre, et inhumée à Saint-Faustin le 27 octobre à l'âge de 63 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils, Jérôme, Théodine, Archille, Isaïe et Ernest et deux filles Clémentine (Mme Dupuis) Ernestine (Mme Alphonse Desjardins); quatre sœurs: Mme François Levert de Saint-Faustin, Mme Wilfrid Boivin, de Ferme-Neuve, Mme Donat Boivin, de Saint-Jean-sur-Lac, Mme Adrien Dauphin, de Saint-Jérôme; un frère, M. Phédime Constantineau de Saint-Faustin.

Il y avait nombreuse assistance à ses funérailles. Elle était Dame de Sainte-Anne, et très estimée de tous ceux qui l'ont connue. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

La famille Moïse David remercie sincèrement tous ceux qui ont adressé leurs sympathies à l'occasion de la mort de Mme Moïse David et qui ont assisté à ses funérailles.

NOUVELLES DE
SAINT-ADELE

— De passage à Saint-Jérôme, mardi dernier, MM. Philippe Bertrand, H. Desjardins et L. Courchesne, pour assister à une assemblée tenue au bureau de la Gâtineau Electric Light et qui fut présidée par M. Brown, assisté de M. E.-F. Marchand, gérant. On y traita divers sujets très importants.

A cette occasion, une médaille d'or fut présentée à M. P. Bertrand, de Sainte-Adèle, pour le récompenser de son acte de bravoure en sauvant la vie à un de ses employés, H. Desjardins, qui avait reçu un choc électrique. Nos meilleurs félicitations à M. Bertrand.

M. Bertrand profite de la circonstance pour remercier chaleureusement M. Brown et M. Marchand qui ont su si bien apprécier la manière dont il a agi.

S. P. B.

ST-ADOLPHE
DE HOWARD

— Mme Wilfrid Millette, Mme A. Lamoureux et M. Roger Millette sont allés visiter leur sœur Mme Isaïe Godmer à Ferme-Neuve. Ils ont aussi visité MM. Jules Courtemanche, Aurèle Lafontaine, Pierre Bohémier et Joseph Cléroux. Puis ils se sont rendus au Lac Saint-Paul et à Sainte-Anne du Lac en excursion avec Mme Courtemanche, Mme Lafontaine, Mme Bohémier et Mme Godmer et son petit-fils Jean-Marc Godmer; puis à Mont-Laurier, chez M. Dumoulin.

— Samedi, le 17 octobre, des parents et amis se réunissaient chez M. Jos. Roy pour fêter le 18e anniversaire de sa fille Mlle Alice. Les invités étaient nombreux et le plaisir a régné en maître pendant toute la soirée.

— Mme Vve F. Roy avait le plaisir de recevoir, dimanche le 25, M. et Mme Trudel, Sr., M. et Mme Art. Trudel, Jr., M. Jean Martilioni et Mlle Déliska Roy, M. et Mme Boyer et leur fille, tous de Montréal.

— On a décidé de construire une école dans le 4e rang de Howard. Le contrat a été octroyé à M. William Beauchamp. On désire ouvrir cette école pour décembre.

THEATRE GEORGES

SAINTE-THERESE

A l'occasion de la Toussaint, la direction met à l'affiche pour dimanche, lundi, mardi, les 1, 2, et 3 novembre, Ramon Novarro dans "Le Chant de Séville". Une grande pièce, 100% parlée français, avec un grand acteur, où l'émotion est sublimée et l'esprit français splendide. Comédie française et autres films.

De mercredi à samedi "Morocco" avec Gary Cooper. Pour les 8, 9 et 10 novembre "Le Secret du docteur" avec Marcelle Chantal.

— Celui qui n'a pas de caractère n'est pas un homme; c'est une chose.

Chanfort

— L'homme sans patience est une lampe sans huile.

A. de Musset

CHARLOT DECORE

Charlot? Vous le connaissez. C'est l'homme à qui ses pieds rapportèrent plus que ne rapporta à Aristote, sa philosophie; à Pascal, ses "Pensées"; à Dante, sa "Divine Comédie"; à Corneille et à Racine, leurs chefs-d'œuvre dramatiques.

Charlot, dans sa tournée triomphale à travers l'Europe, s'est arrêté à Paris. On le décora de la Croix de la Légion d'honneur.

Quelqu'un s'étonna de ce geste. La meilleure farce du cabotin millionnaire, dit-il, n'a jamais valu celle-ci. "Nous avons toujours eu, continue-t-il, que la Croix appartenait au mérite. Si les Français continuent de la distribuer ainsi, au point de vue de la distribution, au point de vue de la distribution, nous leur conseillerons de la garder. Qu'ils sachent bien que nous préférons l'honneur à la Croix de la Légion. Chaplin décoré comme Foch et Joffre, parce qu'il est ridicule! C'est drôle sans doute, mais c'est triste aussi".

L'Europe importe les mœurs américaines. Comment ne pas le penser devant cette décoration accordée à Charlot?

SOMBRE TABLEAU

Il est impossible, lit-on dans un bulletin qui renseigne sûrement sur les choses de Russie, de se représenter ici, à l'étranger, la vie actuelle du peuple russe. La situation a changé du tout au tout depuis six mois et elle continue de s'aggraver. A Petrograd on peut voir passer tous les jours de nombreux groupes de paysans que le gouvernement continue à déporter en Sibérie. La situation des déportés est terrible... A la moindre tentative d'insubordination et de protestations les gardes poussent les déportés avec des baïonnettes dans les voitures de marchandises et les y laissent pendant plusieurs jours sans manger et sans boire... Les déportés s'estiment heureux quand ils habitent dans des baraquements en bois où le froid pénètre cependant facilement. Les paysans se rendent parfaitement compte qu'une mort prochaine les attend et on a vu des groupes de déportés qui portaient sur leur poitrine des croix blanches avec l'inscription: "Nous souffrons pour la foi chrétienne".

Actuellement les communistes sont également impitoyables avec les ouvriers... On conte que toute la population de la capitale rouge doit prendre place dès la nuit, pour se procurer des vivres, dans les immenses "queues" devant les magasins. Les prix des produits augmentent avec une rapidité incroyable.

NE EN AEROPLANE

"Lindy" est le prénom approprié, choisi pour le "pépouze" qui voyait récemment le jour à bord d'un avion R.C.A.F., en route vers Le Pas de la Rivière. La maman, qui était conduite d'urgence à l'hôpital par ce mode très rapide de transport, se porte bien.

C'est ainsi que le premier enfant

Soulagez
le MAL de DOS

Avec
Pilules
Dodd pour le Rein

4087 THE PROPRIETOR

CHOSSES A OUBLIER
SI VOUS VOULEZ
ETRE HEUREUX

à naître en avion, portera le nom populaire du grand héros de l'air, Charles Lindbergh, le jeune Américain qui exécuta la première traversée sans étapes New-York-Paris. La population apostolique du Keewatin, y compris Mgr Ovide Charlebois, O.M.L., s'est vivement intéressée à l'état de la mère et de l'enfant.

Après l'affaire de Lenz, où le maréchal de Luxembourg battit Guillaume d'Orange, en 1691, et où les Gardes du Roi avaient fait merveille, quelques-uns d'entre eux détaillaient leur prouesses. L'un disait:

— J'ai tué vingt hommes pour ma part.

— J'en ai tué autant et j'ai fait prisonniers deux officiers généraux, disait l'autre.

Un troisième ajoutait qu'il avait enfoncé deux ou trois escadrons, et qu'il en avait rapporté sous les draps.

— Et vous? demanda-t-on à un gentilhomme de belle taille, de beau coup d'esprit et d'un rare sang-froid; vous ne dites rien. Qu'avez-vous fait?

— Moi, répondit-il tranquillement, et sans avoir l'air de donner une leçon aux autres, moi, j'y ai été tué.

A QUI DEVONS-NOUS

La machine à vapeur: Denis Papin.
Le phonographe: Edison.
La photographie: Daguerre.
Le radium: Pierre Curie.
Le Téléphone: Graham Bell.
La télégraphie sans fil: Ed. Branly.
L'automobile: Cugnot.
L'aviation: Clément Ader.
Le cinématographe: Lumière.
L'éclairage électrique: Edison.
Le gaz d'éclairage: Philippe Lebon.
Le dactylographe: Fournet.

DANS LE TRAIN

Un vieux paysan veut monter dans un compartiment en gardant sous son bras un petit cochon de lait qui gait en hurlant de toutes ses forces.

Le chef de train:

— Vous ne pouvez pas faire monter ce cochon dans le même compartiment que vous, fermier!

Merci bien, monsieur, mais ce n'est pas la peine de faire tant de cérémonies pour mon cochon...

AVEU CANDIDE

Georges, âgé de 4 ans, et Ernest, de 5, passent quelques précieuses minutes avec leur maman avant d'aller au lit.

— Je t'aime bien, maman, soupire Ernest très content.

— Pourquoi m'aimes-tu, chéri? demande la mère.

— Parce que j'aime ton visage.

— Pas si réussi, mon visage! réplique la maman.

— Peut-être non, dit Georges, pensif; mais... nous y sommes habitués!

Le célèbre ténor Y... disait un jour:

— Un docteur m'a déclaré que le chant est le meilleur exercice hygiénique. Une heure de chant par jour suffit à égarer le docteur...

Et alors le poète D... qui assistait à l'entretien, et qu'on savait marié à une femme prétentieuse et plus que mûre:

— Dans ce cas, chez Maitre, ma femme est plus forte que vous. Vous n'écoutez que le médecin et elle, lorsqu'elle chante, elle écarte tout le monde.

— Nous cachons ce qui est en nous, le meilleur et le pire; le pire pour n'être pas méprisés, le mieux pour n'être pas ridicules.

Emile Faguet

"BULK,"
VITAMIN B, IRON
All in
Kellogg's ALL-BRAN

If you suffer from ordinary constipation, you will be benefited by Kellogg's ALL-BRAN. Millions have found it brings relief.

Scientific tests show ALL-BRAN supplies "bulk," Vitamin B, and iron. "Bulk" promotes elimination. Vitamin B tones the intestinal tract. Iron helps build blood.

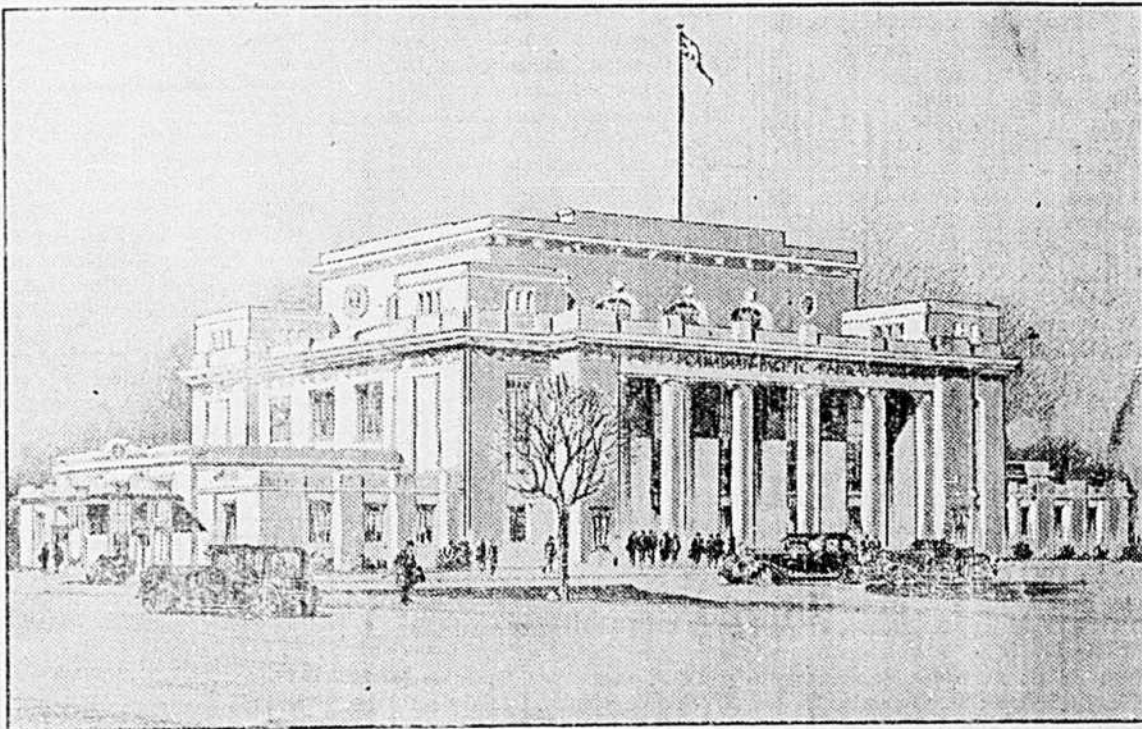
In the package, ALL-BRAN has a shredded appearance. But within the body, it changes to a soft mass, which gently cleanses the intestines. It is much like the "bulk" in lettuce or spinach.

Get the red-and-green package at your grocer's. Try two table-spoonfuls daily for a week. ALL-BRAN is natural—far better than pills or drugs, which may cause too strenuous action.

ALL-BRAN is already cooked, flavored and krumbled—bran in its finest form. Serve as a cereal or try the delicious recipes on the package. Made by Kellogg in London, Ont.

HELPS KEEP YOU FIT

Nouvelle Gare dans le Nord de Montréal



La nouvelle gare du C.P.R. qui sera inaugurée le 1er novembre. Cette gare est située à l'angle de la rue Jean Talon et de l'Avenue du Parc. A partir du 1er novembre, les trains n'arrêteront plus à Mile-End, ni à la plateforme de l'Avenue du Parc.



'TI 'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST



Albert R. Cloutier

Marchand général

Ferme-Neuve, P. Q.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

PEPPERMINT BLANCHE La lb.	15c	CHEMISES EN FLANELLE, Mac- kinaw pour hommes. 98c
PEANUTS EN ECAILLES 2 lbs pour	25c	Grandes assorties pour RUBBER noir pour hommes 2 19
SAVON DE TOILETTE Le morceau	4c	Pour Garçons 1.69
Grosses boîtes FEVES "Clarks" Pour	19c	Joli lot de PULLOVERS pour hommes à 1.95
POUDRE A PATE RADIO ou FA- VORITE avec prime 35c		Grands BAS pour chantiers 89c
Essayez notre CAFE MOU- LU Spécial la lb.	45c	Jolies CASQUETTES d'automne pour hommes 98c
BISCUITS VILLAGE de Viau. La lb.	10c	
THE Salada ou Mikado La lb. pour	55c	
J'ai reçu cette semaine, 12 douzaines de PANTALONS BREGES tout laine pour hommes. Valeur de \$3.50 et \$4.00 Pour	2.79	

Ces prix sont pour du comptant seulement

CAMILLE LORRAIN
ENTREPRENEUR GENERAL

Couvertures
en gravier
Solages
Ponts
Trottoirs

Spécialité: Béton armé — Prix modérés
474, rue Fournier Tél. 233 Saint-Jérôme

DR EDGAR TURGEON
Chirurgien Dentiste

a ouvert un bureau à

ST-JOVITE

tous les samedis et dimanches, à l'année
Spécialités: Extraction des dents sans douleur — Dentiers
garantis — Couronnes et ponts en or solide — Plombages
en or, en argent et en porcelaine.
Bureau de Montréal: 2118, rue Centre. (Wibank 0535)

J'ai encore à vendre, à prix raisonnables
et conditions faciles, plusieurs couples de

Renards Argentés enregistrés
de grande valeur.

Ceux qui ont acheté de moi n'ont que des succès. Ecrivez
ou venez me voir, cela vous paiera. Conservez cette
annonce, elle vous vaudra \$10 si vous achetez.

J. E. LEVESQUE

Sainte-Adèle

Co. Terrebonne, P. Q.

The Eagle Lumber Co. Ltd

Marchands de Bois de Construction

Bardeaux, Pin rouge, Lattes, Moulures,
Planchers en bois franc, etc.

Distributeurs de la Planche isolante
Donnacona

Constructeurs. Écor misez 15% en achetant
notre bois préparé spécialement pour lambris
extérieur et intérieur

Téléphone 60

Saint-Jérôme

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

LES PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS DONNERONT UNE AUDITION A SAINT-JEROME

La veille de leur départ du Canada, les petits chanteurs de la manécanterie donneront un récital de chants sacrés et profanes, en notre ville.

Cette manifestation, au cours de laquelle on prendra contact, une dernière fois avec les jeunes artistes de France, dans leur répertoire si intelligent, si attrayant et même si pittoresque est due à l'aspect si invitant et si coquet de notre ville.

Lors de leur passage ici, dimanche dernier, ils subirent le charme tout particulier du site de la Reine du Nord sise aux pieds des Laurentides, et dès lors, ils exprimèrent le vœu d'y revenir donner une audition musicale et vocale.

Personne ne devra donc négliger d'être présent à cette fête de la belle chanson française en même temps que d'entendre l'expression parfaite de la musique polyphonique à capella de la Renaissance et du chant grégorien. D'autant que le prix des billets d'admission uniforme, à 60 sous, taxe comprise est une véritable aubaine et à la portée de toutes les bourses.

On peut se procurer des billets au restaurant "Chez José", dès maintenant.

Nous ne pouvons trop conseiller à tous de répondre en foule à l'invitation des petits chanteurs à la croix de bois d'écouter leur chant du départ ! Donc en foule, vendredi soir, le 6 novembre prochain à la salle municipale, au-dessus du poste des pompiers, rue Saint-Georges. Ainsi que l'écrivait notre chroniqueuse Maryse, dans un article sur la Manécanterie, dans le numéro du 2 octobre, "nous en garderons pour les jours à venir, un souvenir inoubliable".

— M. et Mme J.-E. Ledue recevaient dimanche dernier, la visite de M. et Mme J.-A. Giroux de Montréal, autrefois de Saint-Jérôme.

— M. et Mme Hector Paul, ainsi que Mlle Claire Giroux de Montréal, se retirèrent ce même jour chez M. et Mme Gustave Léonard.

LE GOLF A SAINT-JEROME

— La saison de golf se poursuit toujours activement à Saint-Jérôme et le terrain est encore dans un parfait état.

A leur dernière réunion, les directeurs ont décidé de faire la clôture officielle le 31 octobre et, à cet effet, organisé à l'occasion de l'Halloween une fête des plus intéressantes à laquelle sont invités tous les membres et les amis qui voudront bien les accompagner.

Un orchestre de jazz de grande réputation a été spécialement engagé et le chalet sera décoré suivant les traditions de cette fête.

— Le constable Rodrigue Clément et sa famille sont revenus d'un voyage enchanter dans les Laurentides.

AU DISPENSAIRE

— Les dames patronesses du dispensaire anti-tuberculeux sont instamment priées d'assister à l'assemblée qui aura lieu lundi le 2 novembre à 8 heures P. M.

Les contributions sont maintenant dues pour l'année 1930.

Communiqué

— MM. les docteurs Léopold Masson et Lemoyne, de Montréal, étaient de passage à Saint-Jérôme, en route pour Sainte-Adèle.

— M. le Dr Alf. Cherrier, maire; MM. les échevins Brins et Lebeau ainsi que M. A. Latour, ingénieur de la Ville, ont quitté Saint-Jérôme, mercredi matin pour assister à la convention des municipalités à Drummondville. Ils reviennent de leur voyage vendredi soir.

— Mme G. Archambault, Mlle Françoise Archambault et M. Claude Prévost, avocat, ont passé quelques heures chez Mme C. Prévost-Lamarie, journ. liste, mercredi dernier.

— Mme Jean Simard et Mlle Fortier ont fait le trajet en auto de Saint-Jérôme à Montréal, jeudi matin, afin d'assister au mariage Bertie-Poitrass, à l'église de l'Immaculée-Conception.

La démolition de l'auditorium est presque terminée; selon les décisions d'un jugement accordé récemment en faveur de la fabrique de Saint-Jérôme, cet édifice où se joua les scènes mémorables de la "Passion" et qui depuis une couple d'années servait de patinoire au public jérômien doit tomber sous le pieu des démolisseurs. L'aspect général y gagnera sûrement; mais, il est regrettable que la jeunesse n'ait plus d'endroit pour pratiquer les sports d'hiver si en vogue: le patin et le jeu de goudron.

— L'honorable juge Marchand, de Trois-Rivières, a présidé le terme de la cour supérieure au cours de cette semaine.

— Mme Wilfrid Bélanger et son fils Antoine, de Mariville, étaient en visite chez M. et Mme D.-Ulric Lacasse, cette semaine.

PROCHAIN MARIAGE

— Le 12 novembre, à 7 heures du matin, en notre église paroissiale, aura lieu le mariage de M. Jean-Berthelms Saint-Michel, fils de M. et Mme F.-X. Saint-Michel, avec Mlle Simone Prud'homme, fille de Mme Vve Idée Prud'homme.

— Un surprise party fut organisé chez M. et Mme Ephraïm Beauchamp, à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de leur fille Dora.

Plusieurs cadeaux lui furent offerts. Il y eut chant, musique et danse, et les invités se retirèrent après avoir passé une soirée des plus joyeuses.

— Ont fait la quête dimanche dernier en notre église:

7.30 hres: Mmes Rolande Molen, Cécile Marois.

8.30 hres: Mmes Jérôme Lebanc, d'Assise Richard, Adélaïde Laurange, Ovide Légaré.

9.30 hres: Mme René Leclair, Mmes M. Paquette, Anita Lacelle, Jeanne Maisonneuve.

— On apprend avec regret que le père de notre ancien vicaire, M. Dugal, est gravement malade.

— Étaient de passage, dimanche dernier à Ottawa, Mme N. Cyr, Albert Cyr, Evelyn Cyr, M. et Mme Edgar Anger, ils ont visité M. Oscar Perrier. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

— Les élections des officiers de la Chorale Paroissiale de Saint-Jérôme ont donné le résultat suivant:

Patrons honoraires: M. le curé Geoffroy, l'honorable sénateur Jules-Edouard Prévost et M. Em. Bertie, président de la commission scolaire. Maître de Chapelle: M. Eug. Richer; Ass.-Maître de Chapelle: M. J.-A. Lessard; Aumonier: M. l'abbé Chaumont.

Président: M. Adélaïde-Em. Lebeau; Vice-Président, Jos. Doré, Secrétaire, Lottinière Boulé; Conseillers, E. Sigoin et Z. Cadieux; Bibliothécaires, A. Thérien et L. Desormeaux.

La Chorale Paroissiale est composée de 30 membres et est régie par une constitution approuvée par M. le curé. Il n'y a que les membres en règle qui ont droit de chanter à l'orgue.

Tout ceux qui veulent faire partie de la Chorale sont priés de s'adresser à M. Eugène Richer, Maître de Chapelle. Les exercices ont lieu le mercredi, soir à 8 heures, dans la salle paroissiale.

CHEZ LES SOEURS DE SAINTE-ANNE

LES ELECTIONS GENERALES

Les élections générales de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne ont eu lieu samedi après-midi, 24 octobre, au Monastère-Sainte-Anne, sous la présidence de S. E. Mgr E.-A. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal.

Les élections ont donné le résultat suivant: supérieure générale: Mère Marie-Dorothée; assistante générale: Mère Marie-Amélie; deuxième assistante: Mère Marie-Hélène; troisième assistante: Mère Marie-Colombe; quatrième assistante: Mère Marie-Aimé; secrétaire générale: Mère Marie-Jeanne-Chrysostome; économique générale: Mère Marie-Alexandrine.

Nous tenons à signaler que la nouvelle supérieure générale, Mère Marie-Dorothée, est native de Saint-Jérôme. Elle est la fille de feu M. André Lapierre, qui fut l'un des pionniers de notre ville.

Nous offrons à la révérende Mère Dorothée nos félicitations et nos meilleurs souhaits dans la haute fonction qui vient de lui être confiée.

UNE ORDINATION SACERDOTALE

Le 1er novembre prochain, sera ordonné prêtre, à Rome, M. Paul-Emile Labelle, fils de M. et Mme J.-H. A. Labelle, de Saint-Jérôme.

Il y a deux ans, M. Paul-Emile Labelle quittait sa famille pour entrer dans la congrégation de la Fraternité Sacerdotale, fondée par le révérend Père Eugène Prévost, un autre enfant de Saint-Jérôme.

Cette congrégation qui existe depuis trente ans, a plusieurs maisons en France et en Italie. Elle est établie au Canada, à la Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières, depuis deux ans. Le noviciat de cette congrégation exclusivement vouée aux oeuvres sacerdotales, est à Rome. C'est là que M. Paul-Emile Labelle, ainsi que plusieurs autres Canadiens-français, ont fait leurs études théologiques avant leur ordination sacerdotale.

Le Père Paul-Emile Labelle est un ancien élève du petit séminaire de Sainte-Thérèse.

FUNERAILLES DE MME R. LAPOINTE

Les obsèques de Madame Rosaire Lapointe, née Irène Piedaluc, eurent lieu en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le 29 octobre courant. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait à la cérémonie religieuse.

La dévouée mortelle quitta le domicile de son époux, le Dr R. Lapointe, rue Saint-Georges, précédée d'un landau de fleurs et suivi d'un groupe de parents, d'amis et de confrères du Dr Lapointe auquel s'était jointe une foule de citoyens de Saint-Jérôme et des paroisses environnantes.

L'absoute fut donnée par M. le curé Geoffroy. Les officiants furent le Révérend Père Théodore, o.f.m. des Trois-Rivières, cousin de la défunte, diacre l'abbé A. Dion, vicaire à St-Lin, sous-diacre l'abbé A. Grégoire, vicaire à Saint-Barthélemy, tous deux confrères de classe du Dr Lapointe. Pendant le service une messe fut dite à l'autel latéral par M. l'abbé W. Desjardins du Séminaire de Joliette.

Au choc nous avons remarqué M. le Curé J.-C. Geoffroy, le Rév. Père Georges-Marie, o.f.m. de Montréal, MM. les abbés J.-A. Ouellette, missionnaire-colonisateur, Montréal, C.-G. Villeneuve, curé de Saint-Eustache, L. Boismenu, vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal, A. Laporte, vicaire à Saint-Gabriel de Brandon, S. Bonin, vicaire à Longueuil, O. Gauthier vicaire à Longueuil, G. Thout, Principal à l'Ecole Normale de Saint-Jérôme, T. Paquette, aumonier des Sœurs-Muettes à Montréal, A. Duplessis, chapelain du Collège Commercial de Saint-Jérôme, les Rév. Frères Coderre, C.S.V., et Larue C.S.V., de l'Ecole Supérieure Saint-Louis, Montréal, P.-E. Gauthier, chapelain du Convent des Saints-Anges, à Saint-Jérôme, R. Brouillette, A. Robillard, A. Chaumont, P. Labelle, R. Desjardins, ces derniers vicaire à la Cure de St-Jérôme.

Suivaient immédiatement le cercueil de la regrettée défunte, son époux et sa fille Thérèse, son père et sa mère M. et Mme Anatole Piedaluc, sa soeur Mme Veuve Paul Ahelo et son fils M. Paul Ahelo; ses beaux-frères MM. Napoléon, Ernest, Georges Lapointe et leurs épouses; ses cousins MM. Arthur Meunier, Henri Jannotte, Donat Villeneuve, Charlemagne Villeneuve, le Juge Amédée Monette, le Dr Gédéon Limoges, J.-H. Henri, Dr Pacifique Gauthier, l'abbé Oscar Gauthier, O. Paré, de Saint-Vincent-de-Paul.

Dans la nombreuse assistance nous avons remarqué MM. L.-E. Parent, député du comté de Terrebonne aux Communes, l'honorable Sénateur Jules-Edouard Prévost, le Rév. Frère Eusèbe du Collège Commercial de St-Jérôme, les Docteurs P. Gauthier, Geoffroy et Mathieu de Montréal, Dr Deschambault, Sainte-Thérèse, Dr G. Limoges, Sainte-Anne-des-Plaines, Dr P. Maréchal, Dr A. Dionne, Dr L. R. Vézina, Dr B. Rochon, Dr R.-N. Neilson, Dr Ludger Labelle, Dr Chs. Contant, Dr G. Latour, tous de Saint-Jérôme; Dr J.-L. Brunet de Saint-Jovier, Dr Duperron de Montréal; MM. G.-H. Boudreau, Emile Lauzon, Antoine Beaudry, Jos. Bélier, Camille de Martigny, Jos. Fortier, Jean-C. Marchand, A.-C. Huot, Camille Huot, Antoine Desjardins, G. Allaire, Auguste Pilon, Richard Richard, Antoine Vaillancourt, A.-C. Vian, L. Laplante, D. Gougeon, Eugène Marchand, Claude Lorrain, J.-E. Ledue, Jean Simard, Armand Parent, Félix Giroux, M. Pilon, Gustave Léonard, J.-V. Léonard, Adolphe Clark, C. Bourbon, P.-Emile Limoges, G. Bertrand, J.-V. Cyr, A. Allaire, M. Francœur, Arthur Leroux, D. Laliberté, Moïse Huot, Emile Martin, Ed. Rainville, J.-A. Fink, L. Richer, Jos. Filion, René Gasson, P. Cyr, J.-H. Desjardins, J.-O. Dupras, H. Duval, E.-D. Corbeil, Raoul Leblanc, Ph. Poirier, Chs.-Ed. Fournier, Paul Pausz, P. Allaire, Raoul Craig, René Bessette, P.-C. Desnoyers, Auguste Pelletier, P. Desjardins, Eug. Saint-Vincent, Adélaïde Lebeau, Paul Léveillé, J.-T. Clément, Cléophas Labelle, J.-A. Charbonneau, A. Filiatrault, Rodrigue Castonguay, Constable R. Clément, W. Clermont, Adolphe Labelle, R. Forget, Jos. Ratelle, J. Richer, W. Thérien, E. Richer, L. Gagné, Montréal, les Religieuses et les Oèves du Convent des Saints-Anges de Saint-Jérôme, G. Germain, D. Desjardins, Adrien Galipeau, Notre Dame de Stanbridge, Lorenzo Provencier, Trois-Rivières, Albert Beaudry, Montréal, P. Contant, S. Alexis, Tancredi Laliberté, W. Prud'homme, D. Raymond, H. Desrochers, Claude Michaud, L. Desormeaux, Albert Thinel, Alfred Gravel, Philias Lebeau, C.-E. Huot, C.-E. Pagé, St-Sauveur, W. Martin, Z. Pelletier, Maurice Charbonneau, A. Filion, G. Cadieux, A. Charbonneau, Terrebonne, L. Valiquette, L. Traversy, H. Corbeil, Massouche, Léo Pesant, Alfred Desjardins, A. Paré, Saint-Vincent de Paul, Henri Jannotte, W. Guénette, Hubert Prévost, Montréal, Moïse Lasnier St-Jean, Henri Germain, Montréal, J.-L.-J. Asselin, Montréal, A. Bruneau, J. Vermette, A. Danis, Joseph Bastien, A. Meunier, Montréal, Hector Galipeau, Montréal, Robert Mareil, Montréal, Paul Gaudette, Montréal, Jean-Paul Rolland, J.-A. Lessard, Henri Lafontaine, Gaston Jacob, M. Contant, Zozique Cadieux, Idola Lepage, A. Leblond, Jos. Hatin, Adrien Nantel, H. Térrault, A. Aubry, Edouard Corbeil, G. Lapointe, Jos. Valiquette,

James Yale, Pacifique Potvin, L. Turcotte, J. Paquette, E. Pigeon, Dr L. Boiron, R. Clément, L. Provencier, Trois-Rivières, Chs.-A. Lorrain, F. Giroux, N. Traversy, R. Girard.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Lapointe, G. Lapointe, H. Boudreau, Dr Ludger Labelle, W. Clairmont, Dr Geoffroy.

Le chœur de chant sous la direction de M. E. Richer, rendit la messe de Pèrosi, les solistes furent MM. Eug. Richer, J.-C. Marchand, Jean Gascon, M. Chs.-Ed. Marchand tenait l'orgue.

La direction des funérailles était confiée à M. Arthur Deschambault de Saint-Jérôme.

Nous donnerons la semaine prochaine la liste des offrandes de fleurs, nasses, sympathies, offertes au Dr Lapointe et à la famille de la regrettée défunte.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale du Comité de Régie du Cercle Saint-Antoine, tenue dans les salles du Cercle, le 27 octobre 1931, et à laquelle assistaient: MM. R. Castonguay, C.-E. Marchand, J.-H. Desjardins, A. Allard, J.-R. Brins, J.-V. Léonard, Alfred Lapointe, et Camille-L. de Martigny formant quorum, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

"Les membres de ce Cercle ont appris avec peine le décès de Madame Rosaire Lapointe, épouse du Docteur R. Lapointe, membre et directeur de ce cercle.

"Tous les membres du Cercle prient le Docteur Lapointe et sa famille de bien vouloir accepter l'expression de leurs sincères sympathies.

"Que copie de cette résolution soit envoyée à M. le docteur Lapointe et aux journaux locaux.

A une réunion du bureau de direction du Dispensaire Anti-tuberculeux tenue en la ville de Saint-Jérôme, ce vingt-septième jour d'octobre courant, à laquelle sont présents MM. C.-A. Lorrain, président, Dr J.-R. Brins, C. Simard, W.-H. Sanderson, J.-O. Tessier, R. Lalonde, W. Martin.

Il est unanimement résolu qu'avec une véritable stupeur que les membres de ce bureau ont appris la mort si subite de l'épouse de leur collègue, le Docteur Rosaire Lapointe:

Qu'ils prient ce dernier d'accepter l'expression de leur profond chagrin et de leur plus vive sympathie, qu'ils offrent pareillement aux membres de sa famille:

Que copie de la présente résolution soit transmise au Docteur R. Lapointe et au journal "L'Avenir du Nord", avec prière de vouloir bien publier.

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Jérôme, tenue le 26 octobre 1931, dans la salle ordinaire des délibérations du Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, 280 rue Labelle, et à laquelle étaient présents: Son Honneur le Maire Alfred Cherrier, et MM. les échevins J.-E.-F. Lebeau, J.-R. Brins, Chs. Aubry, L. Girard, A. Lacasse et J.-A. Lessard. Formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

L'ordre du jour suivant a été adopté:

Proposé par M. l'échevin J.-R. Brins, et résolu unanimement: Que ce Conseil apprenne avec surprise et chagrin le décès de Madame Irène Piedaluc, épouse du Docteur Rosaire Lapointe, de cette Ville;

Que ce dernier et sa famille soient priés d'accepter les plus vives sympathies des membres de ce Conseil, ainsi que de la population de Saint-Jérôme, à l'occasion de la dure épreuve qui les frappe présentement;

Que copie de la présente soit transmise au Dr R. Lapointe, ainsi qu'aux journaux.

Je soussigné, A. P. Laplante, greffier du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Jérôme, certifie par les présentes sous mon serment d'office que ce qui précède est un véritable extrait du livre des délibérations du dit Conseil, Vol. XVI, page 60.

A. P. LAPLANTE, Greffier

BEAU SUCCES D'UN JEUNE CANADIEN-FRANCAIS

Gérard Cournoyer, de Saint-Joseph de Sorel, a remporté le second prix du concours international d'éloquence, à Washington. A quatre mille personnes assemblées dans le Constitution Hall, il a dit son point de vue sur la survie des Canadiens-Français. Son discours, émaillé de vastes périodes, lui valut les acclamations de toutes les personnes présentes.

La France, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande et les Etats-Unis avaient leurs représentants dans le concours. C'est le concurrent de la Hollande, M. Henri Van Hoof, de Harlem, qui remporta le premier prix; il avait traité de "La Maison royale des Pays-Bas".

M. Cournoyer a fait preuve d'une parfaite maîtrise de lui-même et c'est encore au milieu d'applaudissements qu'il a terminé l'improvisation obligatoire sur le sujet suivant: "Les Canadiens-Français et la Crise de 1812".

M. Cournoyer est le troisième Canadien-Français à prendre part au concours international d'éloquence. De ses deux prédécesseurs, l'un remporta le premier prix et l'autre le second.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS

Monsieur Laval, président du Conseil des ministres en France, a rendu visite au président Hoover. L'homme d'Etat français a été reçu avec beaucoup de sympathie aux Etats-Unis.

Ce voyage en Amérique, après celui de Londres et de Berlin, ne peut que donner plus de sécurité à la France et améliorer les relations internationales essentielles au relèvement économique et à la paix des principales nations du monde.

Le président Hoover et le premier ministre de France, M. Laval, dans leur manifeste conjoint qu'ils viennent de rendre public, déclarent que l'élément essentiel à la restauration de la vie économique normale dans le monde entier réside dans le maintien de l'étalon-or de la France et des Etats-Unis.

Les deux hommes d'état disent qu'ils ont passé en revue toutes les affaires internationales.

Ils ont, de plus, exprimé le souhait que la prochaine conférence convoquée pour le mois de février à Genève pour discuter de la réduction des armements soit couronnée de succès.

Il fut entendu que, pour ce qui concerne les dettes entre les deux gouvernements, les deux hommes d'état "reconnaissent qu'avant l'expiration du délai d'un an accordé par Hoover, on doit en venir à une entente pour le temps que durera la période de dépression, quant aux termes et conditions que les deux gouvernements prennent, pour le moment, en délibéré."

Les puissances européennes se réservent le droit de demander toute extension de délai sur les dettes.

POUR UN TRAITE DE RECIPROCITE

Dans une lettre qu'il adressait, samedi, au président Hoover, le représentant Celler, un démocrate de New-York, suggérait que les Etats-Unis entament des pourparlers avec le Canada en vue d'une réciprocité tarifaire.

Faisant remarquer que les relations commerciales avec le Canada avaient considérablement diminué, le représentant new-yorkais ajoutait: "Nous devons décider si le tarif élevé doit nous isoler pour toujours des marchés canadiens ou si nous devons abaisser cette muraille tarifaire pour redevenir de bons amis dans le commerce."

Celler félicita le président sur son système bancaire et exprima l'espoir que "l'idéal d'une réciprocité canadienne" trouve place dans son programme de réhabilitation commerciale.

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Lowell Sherman, Mary Astor dans "Royal Bed" — Série — Comédie — Cartoon. Dimanche et lundi: artistes Français dans "Les Amours de Minuit" — Actualités — Cartoon — Comédie. Mardi, mercredi et jeudi: Lillian Tashman dans "Hello Sister" — Cartoon — Comédie.

PETITES ANNONCES

TARIF DES PETITES ANNONCES
1 insertion 50c.
3 insertions \$1.00
Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

ONDULATION PERMANENTE — Croquignole spéciale à \$5.00. Procédé à l'huile \$8.00 deux pour \$15.00. Quatre ondulations à l'eau données gratuitement. Ondulation marcel au papier au Komol, shampooo et mssages, coupe de cheveux. Mlle C. Chalut, 242 Saint-Georges, Saint-Jérôme. Tél. 362.

A LOUER — Deux appartements chauffés et éclairés, convenables pour touristes, ou couple sans enfants. Pourrait aussi servir comme bureau. S'adresser au No. 772 rue Labelle.

A VENDRE — Lots de terrains construits et non construits à vendre dans les Laurentides. Pour informations s'adresser à M. Arthur Carrière, Piedmont.

EMPLOI DEMANDE — Femme de moyen âge ferait travail général: entretien de bureau ou maison privée. S'adresser au No. 573 Labelle, ou à L'Avenir du Nord.

CHAMBRE A LOUER avec usage de cuisine. Donnerait le déjeuner. Dame ou Monsieur. 49, Rue Legault ou 186 Ave Parent.

CAFE GRANDEUR — 324, rue Saint-Georges. Sous une nouvelle direction. Tables pour dames et messieurs. 21 repas pour \$6.50.

SOLLICITEURS DEMANDES — Si vous êtes sérieux, actif et ambitieux, vous deviendrez votre propre patron et vous créerez un avenir solide et profitable en détaillant à domicile une ligne de 160 produits domestiques garantis. Aucune limite à vos profits qui peuvent varier de \$25.00 à \$100.00 par semaine. Système complet. Seule compagnie du genre exclusivement canadienne. Ecrivez pour catalogue et détails à LA CIE DES PRODUITS FAMILIAUX 4785 Est, Ste-Catherine, Montréal

Cartes professionnelles

CHARETTE & LABELLE
Comptables — Syndics de Faillite
Edifice "La Sauvegarde"
Chambre 41
152, N.-Dame Est Montréal
Tél. HARBOR 4373

Téléphone 310
Raymond Raymond
Avocat et Procureur
349, LABELLE, ST-JEROME
samedi et dimanche à Sainte-Agathe

Dr Pierre-A. Liboiron
Téléphone 307
Chirurgien-Dentiste
292 St-Georges St-Jérôme
Près coin Legault et St-Georges

B. P. 93 Tél Bell 60
L. L. LEGAULT, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
LACHUTE, Qué.

Téléphone 70
CONSULTATIONS
9 heures à 9 heures

Dr Charles Contant
Chirurgien-Dentiste
En haut du Woolworth
299, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

Assurances Générales Feu, Vie, Automobiles, Maladies et Accidents
Venez vous informer de nos prix avant de placer vos assurances ou bien téléphonez-nous. 20 ans d'expérience, service parfait et surtout honnête.
J. T. Clément, 439, rue St-Georges, Saint-Jérôme, Téléphone 1713

La saison des grandes pluies approche. Vos toits sont-ils à l'abri des orages d'automne? Vous devriez vous en assurer dès maintenant et, pour les mettre en bon état, leur donner une application de
Ciment Seal-Rite à base d'amiante
[Garanti pour 10 ans.
Adressez-vous à notre représentant local, M. ANTONIO BOIVIN, marchand de Meubles, 62, ave. Legault (Tél. 491)
Montreal Imports Ltd
2139, rue Beaudry Montréal FRontenac 9026

TELEPHONE 440
Parent & Lacroix Enr.
DANS L'IMMEUBLE PARENT
MANUFACTURIERS DE MONUMENTS DE GRANIT, MARBRE, Etc., Etc.
402, Rue DU MARCHE Vis-à-vis le Poste des Pompiers

UNE AUBAINE EN PLACEMENT
Obligation Gatineau Power 6%
Coupure \$500 — \$1000 — Echéant en 1914. — Intérêt et capital payables à Montréal et à New York.
Prix 75-80 pour rapporter au-delà de 8%
La Cie Gatineau dessert 5000 milles de territoire et est une des meilleures sociétés hydroliques du pays.
Pour Informations écrire à
Casier Postal 390 Saint-Jérôme, Qué.

VENEZ AU MAGASIN DE SECONDE MAIN.
R. ROMEO ROY, Prop.
119, Labelle St-Jérôme

L. P. LALONDE
COMMERCANT FOIN ET GRAIN
Spécialité:
LIVRAISON PAR CAMIONS
ST-LIN DES LAURENTIDES Qué.
TELEPHONE No. 6

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR
Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batterie, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Barbier, Bonne position. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratia.
DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL
Bureau de placement gratuit — 4 tra vers le Canada

ARTHUR DEMERS & FILS, CONSTRUCTEURS — Bois et ouvrages de peinture, Pierre et Ciment. Travaux exécutés proprement à un prix modéré. New Glasgow, 40-43 St-Georges. Téléphone 15-4-23.

A VENDRE — Pour cause de maladie, Deux maisons avec garage et hangar, tout en parfait ordre, aussi terrain à bâtir à 200 pieds des limites de la ville de Saint-Jérôme. Lumière et téléphone. S'adresser à Joseph Chades, Saint-Jérôme, Tél. 154-1-2.

ATTENTION — M. Arthur Leblanc vient de se procurer un nouveau char, le fameux Auburn, 7 grandes places. Il annonce qu'il est à la disposition de sa nombreuse clientèle et aussi comme par le passé et même mieux. Le tout à des prix très raisonnables. N'oubliez pas de sonner 352, Tél. de Saint-Jérôme Taxi. 3 f. 30-10-31

Voulez-vous gagner de l'argent dans votre temps libre. Nous avons une intéressante proposition lucrative à offrir à une couple de jeunes filles ou garçons. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de L'Avenir du Nord, 176 Ave Parent, Saint-Jérôme.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecrivez pour information. ACADEMIE MARVEL, 8 Ste-Catherine Est — Montréal